l'unité

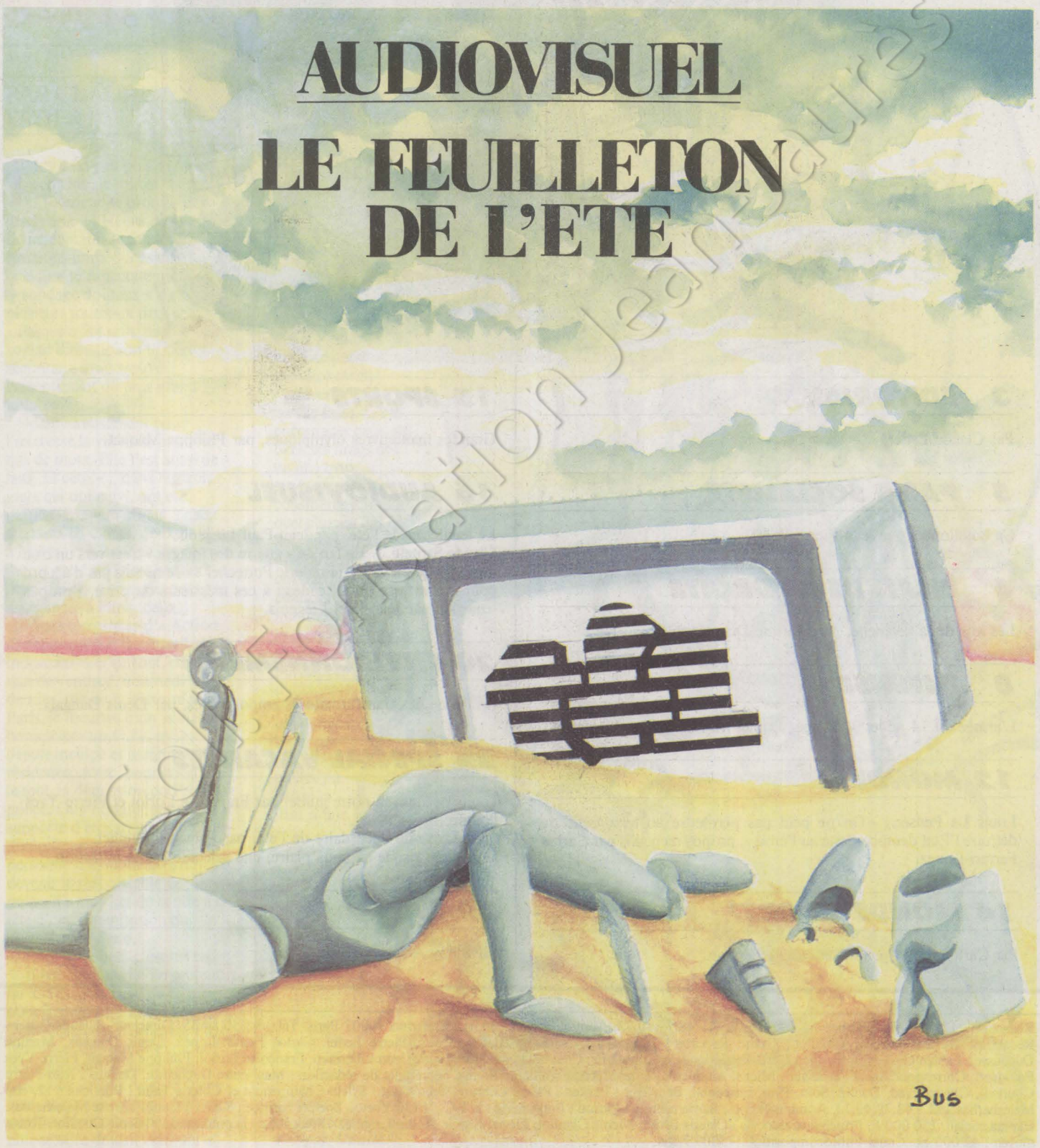
L'HEBDOMADAIRE DU PARTI SOCIALISTE

M 2805 - N° 656 - 8 F

11 JUILLET 1986

AUDIOVISUEL

LE FEUILLETON DE L'ETE



Cc Fondation Jean Jaurès



« L'UNITE »
N° 656
du vendredi 11 juillet

SOMMAIRE



3 EDITORIAL

Par Claude Estier.

5 PARTI SOCIALISTE

Ça bouillonne, par Jean-Pierre Bédéï.

6 BILAN DE LA DROITE

Les lois de la revanche, par Martine Ducousset.

8 DEFENSE

L'armée du 14 juillet 2006, par Daniel Mitrani et Camille Tubal.

12 MONDE

Louis Le Pensec : « On ne peut pas permettre au terrorisme de détruire l'Etat démocratique au Pérou », propos recueillis par Carlos Ferrari-Lopez.

14 MONDE EN BREF

Par Carlos Ferrari-Lopez et Jean Liberman.

15 SPORTS

Grandes manœuvres olympiques, par Philippe Maquat.

16 AUDIOVISUEL

Le feuilleton de l'été, par Jean-Paul Liégeois.
Claude Santelli : « En fait de « guerre des images » c'est vers un trou d'images qu'on va ». – Frédéric Pottecher : « Je ne suis pas d'accord pour qu'on fasse un tel cadeau à ces messieurs du privé. » propos recueillis par Jean-Paul Liégeois.

20 ENVIRONNEMENT

Pyralène : des transformateurs empoisonnés, par Denis Dangaix.

22 SPECIAL VACANCES

Tourisme : suivez notre guide, par Françoise Loriol et Pierre-Yves Poindron.
Spectacles : un abécédaire de l'été, par Fabian Gastellier.
Livres : au risque de vous plaire, une sélection de la rédaction.

30 JEUX

Par Rémy Albert.

Rédaction : 12, cité Malesherbes 75009 Paris. Tél. : 48.78.40.73. Administration : 10, rue Solferino 75007 Paris. Tél. : 45.50.34.35. Directeur : Claude Estier ; Rédactrice en chef : Nicole Chaillot ; Grand Reporter : Jean-Paul Liégeois ; Rédaction : Jean-Pierre Bedei, Carlos Ferrari-Lopez, Denis Dangaix, Martine Ducousset, Fabian Gastellier, Stephen Gere, Frédérique de Gravelaine, Claude Jadoul, Paul Leduc, Jean Liberman, Françoise Loriol, Philippe Maquat, Pierre-Yves Poindron. Correspondants à l'étranger : Michel Mathieu (Rome), Jérôme Vaillant (Bonn). Secrétariat de rédaction : Mauricette Duchemin. Dessins : Jean-Pierre Coureuil, Chaussepied, Daullé, Solo, Pym, Forcadell, Bellenger ; Photos : Pascal Lebrun ; Secrétariat : Sylvie Champenois et Colette Tahir ; Publicité : 12, cité Malesherbes. Tél. : 48.78.40.73. Administration : Barbara Broust-Picaud ; Imprimerie : E.T.C. 76190 Yvetot. Société éditrice : S.a.r.l. l'Unité, 12, cité Malesherbes. Capital social : 250 000 F. Principaux associés : Claude Estier, Nicole Chaillot, Lionel Jospin, André Laigniel. Directrice de la publication : Nicole Chaillot. Tirage moyen : 42 000 ex. Cadet Photocomposition, 75009 Paris.

Fondation Jean-Jaurès

Ces hommes sont dangereux

PAR CLAUDE ESTIER

Il y a un peu plus d'une semaine, le ministre de l'Intérieur se produisait à l'émission « l'Heure de Vérité ». Le lendemain, se fondant sur les réactions immédiates de quelques téléspectateurs cobayes — sondage douteux s'il en est — plusieurs journaux titraient : « Pasqua a fait un tabac. » Ce qui voulait dire que son discours sécuritaire avait trouvé l'assentiment du plus grand nombre.

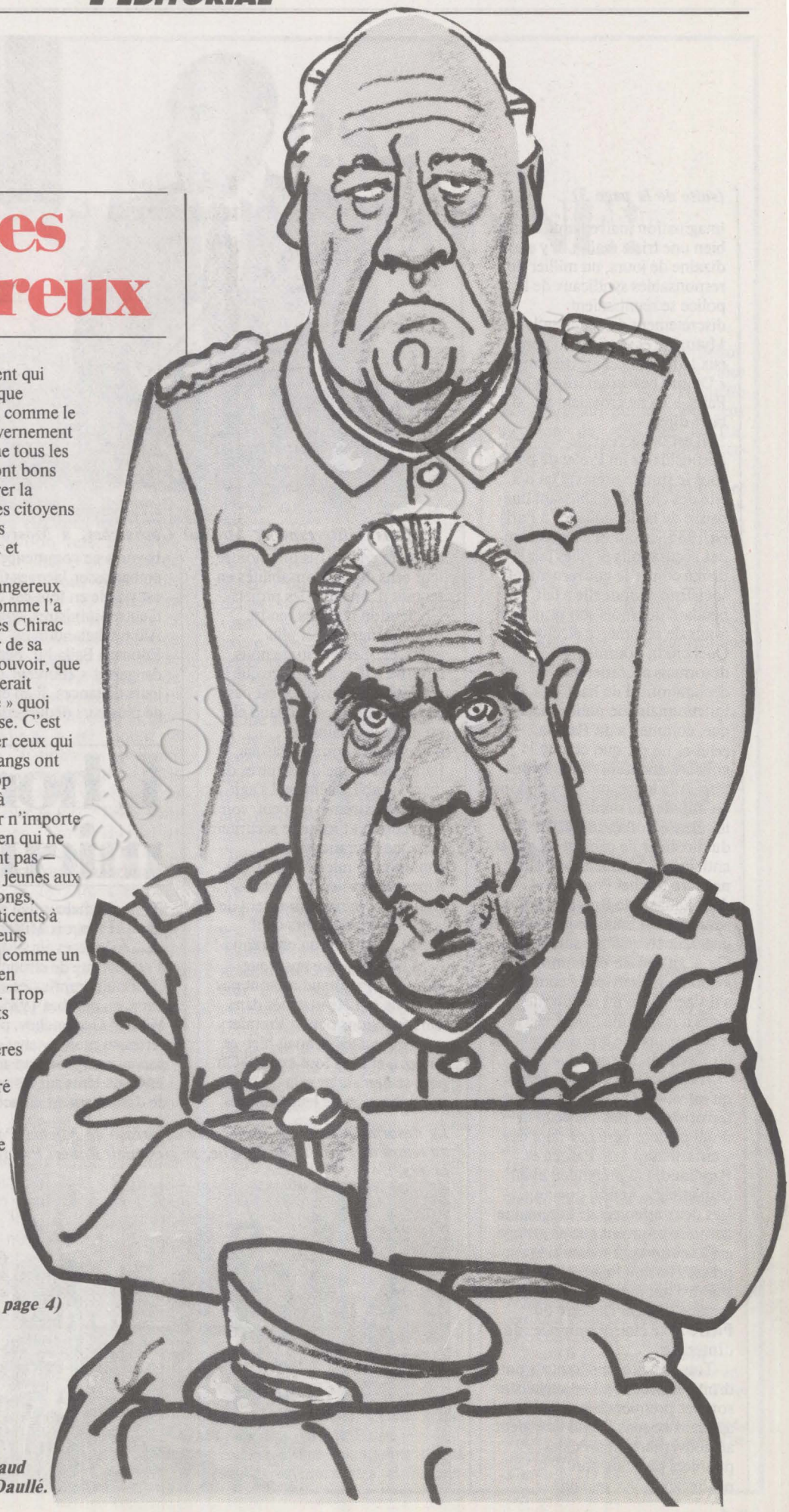
Malheureusement pour l'intéressé la vie n'est pas faite que de mots. Elle l'est aussi de faits. Et ceux-ci, dans les trois jours qui ont suivi, ont été particulièrement cruels : deux attentats en Corse, deux hold-up à Nantes et à Bollène, ce dernier avec mort d'un jeune gendarme, deux vieilles dames découvertes assassinées à Paris, deux attentats terroristes d'« Action directe » contre des installations industrielles et surtout, dans la nuit de vendredi à samedi dernier, rue de la Victoire à Paris, le meurtre d'un jeune homme par un C.r.s. qui est depuis inculpé et assigné à résidence. Avec, pour couronner le tout, la démission du Préfet de police, Guy Fougier qui n'a pas supporté d'être traité comme un domestique par un homme dont personne n'a oublié qu'avant de devenir le responsable de la police il a été chef de bande à la tête d'une organisation qui s'appelait le S.a.c.

Pour un tabac, c'est un tabac !

Il ne s'agit pas ici de prétendre qu'il n'y a jamais eu de bavures policières avant l'arrivée de MM. Pasqua et Pandraud. Pas davantage de vouloir exploiter politiquement la mort d'un garçon de 28 ans dont le crime était de conduire une 2 CV sans permis. Mais on ne peut non plus se taire devant cette série d'événement qui montrent que prétendre, comme le fait le gouvernement Chirac, que tous les moyens sont bons pour assurer la sécurité des citoyens est à la fois dangereux et inefficace.

Il est dangereux de dire, comme l'a fait Jacques Chirac dès le jour de sa prise de pouvoir, que la police serait « couverte » quoi qu'elle fasse. C'est encourager ceux qui dans ses rangs ont un peu trop tendance à considérer n'importe quel citoyen qui ne leur revient pas — immigrés, jeunes aux cheveux longs, adultes réticents à montrer leurs papiers — comme un coupable en puissance. Trop d'incidents survenus ces dernières semaines ont montré qu'il n'y a pas là le fruit d'une

(suite en page 4)



Pasqua et Pandraud vus par Daullé.

(suite de la page 3)

imagination malveillante mais bien une triste réalité. Il y a une dizaine de jours, un millier de responsables syndicaux de la police se réunissaient discrètement dans une salle de la Mutualité et plusieurs d'entre eux lançaient cet avertissement : « On tire beaucoup trop la nuit à Paris. » Ils ne croyaient pas si bien dire !

Il est dangereux de déconsidérer un Préfet de police sous le simple prétexte qu'il a cité des chiffres établissant une baisse de la délinquance à Paris en 1985, ce qui va à l'encontre des accusations portées par la droite contre le gouvernement socialiste et dont elle a fait pendant des mois son principal fonds de commerce électoral. Quel crédit pourra-t-on désormais accorder aux déclarations d'un haut fonctionnaire de police sachant que, comme l'a dit Pasqua, celui-ci ne dit que ce que le gouvernement lui ordonne de dire. A la lettre, on ne peut donc qu'imputer au ministre lui-même l'odieuse déclaration du directeur de cabinet du préfet, anticipant, comme l'avait fait naguère Michel Poniatowski dans l'affaire de Broglie, sur les résultats de l'enquête judiciaire et justifiant en quelque sorte que le C.r.s. ait tiré sur un homme « connu des services » comme s'il s'agissait d'un récidiviste alors que le jeune Loïc Lefevre n'était coupable que d'infractions au Code de la route !

Il est inefficace de proclamer qu'on va « terroriser les terroristes » alors que ceux-ci n'ont évidemment que faire des « tartarinades » de Pasqua et Pandraud. On prétendait avoir démantelé « Action directe ». Les deux attentats de la semaine dernière prouvent que ce groupe est toujours actif même si la presse Hersant lui accorde aujourd'hui moins de place que lorsque Gaston Defferre ou Pierre Joxe étaient ministres de l'Intérieur.

Tous les citoyens français ont droit à la sécurité. Les socialistes sont les premiers à le dire. Ils ont agi dans ce sens quand ils étaient au gouvernement avec des premiers résultats non négligeables. La semaine dernière encore, ils ont montré leur sens des responsabilités en tentant d'amender les projets Chalendon pour les rendre moins dangereux et plus efficaces. Cette attitude nous autorise à dire avec force que la sécurité des citoyens n'est pas réellement protégée quand elle est entre les mains de personnages comme Pasqua, Pandraud et quelques autres du même acabit. Même s'il s'agit d'un cas extrême, on peut voir à quoi conduit l'hystérie sécuritaire telle que la pratiquait ce conseiller municipal U.d.f. des Alpes-Maritimes qui réclamait à grands cris le rétablissement de la peine de mort alors qu'il n'était lui-même qu'un truand !

Mais il faut dire aussi que Pasqua et Pandraud ne sont pas seuls. Ils ont été installés dans leurs fonctions par un Premier ministre qui les connaît bien et qui les a choisis tout exprès. On peut se demander si la multiplication de leurs propres bavures ne commence pas à embarrasser Jacques Chirac. Il est visible en tout cas que d'autres ministres, comme Albin Chalandon ou Edouard Balladur, perçoivent le danger et s'efforcent de prendre leurs distances. Il en est de même de plusieurs députés de la majorité. Sans doute sentent-ils que de tels personnages mettent en péril les libertés individuelles et les fondements même de la démocratie. Mais ils doivent le dire plus fort encore s'ils ne veulent pas être accusés eux-mêmes un jour de complicité.



A.f.p.

François Mitterrand et Mikhaïl Gorbatchev, à Moscou.

L'homme le mieux informé

LA chaleur de l'accueil que François Mitterrand vient de recevoir à Moscou n'est pas que de circonstance. On avait compris dès sa visite à Paris, en octobre 1985, que Mikhaïl Gorbatchev, préoccupé certes au premier chef de parvenir un jour à un accord avec les Etats-Unis sur les problèmes de désarmement, attachait une importance toute particulière au rôle que peut jouer l'Europe et d'abord la France pour favoriser un tel accord. Dès leur première rencontre, le président de la République et le secrétaire général du P.c.u.s., « homme moderne » et désireux, contrairement à ses prédécesseurs, de faire bouger les choses, avaient établi entre eux plusieurs points de convergence. Gorbatchev a été rassuré en constatant qu'en dépit du changement politique du 16 mars, la présence de François Mitterrand à l'Elysée maintenait une continuité de la diplomatie française confirmant l'accent mis sur l'indépendance de notre pays et sa volonté de se déterminer librement soulignée par le nouveau refus exprimé au Kremlin par le président de la République d'une participation française à l'I.d.s.

Ayant longuement testé en quelques jours les chefs des deux superpuissances, François Mitterrand est aujourd'hui l'homme le mieux

La désormais fameuse conférence de presse de Michel Poniatowski au temps de l'affaire de Broglie, on reconnaît Robert Pandraud (avec la pipe).



Sygma

informé de leurs intentions respectives, le plus à même de savoir si, comme certains signes le donnent à penser, quelque chose est en train de se débloquer entre Washington et Moscou.

Epi-logue

L'ARRANGEMENT intervenu pour arracher le commandant Mafart et le capitaine Prieur à leur prison néo-zélandaise n'est pas de ceux où la morale trouve forcément son compte. Mais où était la morale dans cette affaire du « Rainbow Warrior » qui restera toujours douteuse à plus d'un titre et dont on doit se féliciter qu'elle trouve aujourd'hui son épilogue ? Est-ce, comme le croit la presse, Jacques Chirac qui en tirera bénéfice dans les sondages ? C'est vraiment voir les choses, comme trop souvent, par le petit bout de la lorgnette. La libération des deux officiers est l'aboutissement d'une série d'efforts, de négociations, disons aussi de marchandages qui n'ont pas commencé le lendemain du 16 mars. Elle est aussi, et peut-être surtout le résultat de l'habile médiation menée par le secrétaire général des Nations unies Perez de Cuellar qui a su voir quelles étaient les failles des deux parties en présence et bâtir à partir de là un accord qui sauve la face de chacune d'elles. Il reste que sur le fond de l'affaire la lumière est loin d'avoir été faite. Mais après tout est-ce bien nécessaire ? ●

Comme chaque année à cette époque et pour des raisons que nous avons maintes fois expliquées, « l'Unité » interrompt sa parution pour quelques semaines. Nous souhaitons à tous nos amis abonnés, lecteurs au numéro, diffuseurs, de bonnes vacances et nous leur donnons rendez-vous pour le numéro de rentrée qui sera daté du vendredi 5 septembre.

P.S. : ÇA BOUILLONNE !

PAR JEAN-PIERRE BEDEI

ÇA bouge aux marges du P.s. Certains partis et militants de gauche s'efforcent de tirer les leçons du résultat des élections législatives. S'achemine-t-on vers la recomposition du champ politique de l'opposition ? Nous n'en sommes pas encore là. Mais des reclassements sont en cours et des interrogations deviennent de plus en plus aiguës. Le malaise s'accentue chez les radicaux de gauche. Comme toutes les petites formations politiques de gauche, le M.r.g. a été laminé le 16 mars. Comment redevenir une force qui compte ? Quelle stratégie adopter ? Quel type de relations avec le P.s. ? Telles sont les questions à l'ordre du jour au M.r.g.

La réunion du dernier comité directeur, le 28 juin, a été très révélatrice de la crise larvée actuelle. Démission de cinq secrétaires nationaux, absence remarquée des anciens présidents du mouvement — François Doubin a beau brandir la motion adoptée à 80 % — l'atmosphère n'était pas à la sérénité ce jour-là.

Si la majorité du parti souhaite rester dans le giron de la gauche, une minorité lorgne vers les « valoisiens » d'André Rossinot. Et, au M.r.g., on reproche à Doubin, affaibli par son échec personnel aux législatives dans l'Orne, de tergiverser entre les deux tendances. « Nous n'allons pas quitter une mouvance pour nous mettre dans une autre, réplique le président du M.r.g. Nous sommes de gauche et nous soutenons le président de la République. Mais nous réaffirmons notre volonté d'autonomie. » François Doubin est favorable au Conseil national de la gauche proposé par Lionel Jospin. Mais à une condition : que cette initiative soit conçue comme « un club où des gens de gauche discutent ensemble » et non pas comme « une façon ou une autre de mettre la main ou d'influer sur le M.r.g. ». Pas question pour les radicaux de gauche de rallier le P.s. Même pour Michel Crepeau, qui, pourtant, envisage la recomposition de l'échiquier politique autour de deux pôles principaux : « L'avenir est aux grandes formations politiques. Nous devrions arriver à l'émergence d'un grand parti social-démocrate et d'un parti conservateur. Actuellement au M.r.g., existe une grande volonté de rester entre soi. Dans mon propre département, si j'allais au P.s. un grand nombre de maires ne me suivraient pas. En fait tout le débat réside dans la manière dont notre alliance avec le P.s. doit être organisée. Cette question ne pourra se régler qu'avec une discussion avec le Parti socialiste ». Et Michel Crepeau a l'intention de faire entendre sa voix à la rentrée. Affaire à suivre...

Près de 400 militants trotskystes ont moins d'états d'âme. Soudainement touchés par la grâce du réformisme, ils ont décidé d'adhérer au P.s. Ils proviennent de l'U.n.e.f.-I.d. et du P.c.i. Leur départ du P.c.i. s'explique par le « manque de démocratie interne » et parce que « la politique du P.c.i. devenait de plus en plus semblable à celle du P.c. ». « Elle consiste à dire Mitterrand égale Chirac, explique Marc Rozenblat, le porte-parole de ces transfuges de l'extrême gauche. On ne pouvait plus souscrire à une telle politique. » L'échec cuisant des listes du M.p.p.t. soutenues par le P.c.i. (0,67 % des voix) a confirmé à ces militants l'impasse politique constituée par l'extrême gauche. « Tirant toutes ces conclusions, il fallait avoir une prise sur le réel, poursuit Rozenblat. Nous voulons participer à la recomposition de la gauche. Et elle passe autour et dans le P.s. »

Enfin, une soixantaine d'élus locaux, syndicalistes et responsables d'associations de Besançon, issus de la structure « Libre gauche », créée par Huguette Bouchardeau, ont annoncé leur décision de rejoindre le P.s. « pièce maîtresse de toute alternative politique ».

Le message d'« ouverture » et de « rassemblement » que s'efforce de faire passer actuellement les socialistes semble être entendu. Mais l'engouement que connaît le P.s. auprès des militants de gauche doit encore s'amplifier et s'élargir à l'électorat pour créer une authentique dynamique.

Les socialistes passeront des vacances très studieuses

Les cinq stages d'été organisés par le secteur « Formation » sous la houlette de Didier Motchane sont déjà complets. Le Secrétariat national aux Luttes des Femmes organise une université d'été du 28 juillet au 2 août aux Gorges de Chambon (Charente). Au programme, la communication, les nouvelles techniques de reproduction, le monde associatif, l'emploi des femmes. Inscriptions et renseignements au secteur Luttes des Femmes du Parti socialiste. Tél. : (1) 45.50.34.35.

Le M.j.s. organise sa deuxième université d'été fin août - début septembre, centrée sur « Les méfaits du libéralisme et les propositions de la gauche ». Ce stage est surtout réservé aux cadres du M.j.s. Renseignements et inscriptions au Secrétariat national Jeunesse du P.s. Tél. : (1) 45.50.34.35.

Enfin la F.n.e.s.r. organise « Les Dialogues pour la culture et la communisation » les 23, 24 et 25 juillet à Avignon. Renseignements : Brigitte Godet. Tél. : (1) 45.50.34.35 poste 470 ou Isabelle Schwartz à la F.n.e.s.r. (1) 45.26.50.50.

LES LOIS DE LA REVANCHE

PAR MARTINE DUCOUSSET

Dogmatisme plutôt que pragmatisme, idéologie de préférence à la raison, plus un gros zeste de clientèle et un ardent désir de faire exactement le contraire de la gauche... pas de doute c'est bien la droite revancharde qui gère désormais les affaires du pays.

CENT jours de gouvernement Chirac, et une évidente constatation : c'est la droite revancharde qui tient le haut du pavé, les modérés n'ayant que très rarement voix au chapitre. Ça se sent dans les déclarations des uns et des autres, et ça se voit dans le travail législatif accompli depuis trois mois par le nouveau pouvoir. Un seul objectif : mettre en œuvre le programme contenu dans la plate-forme R.p.r.-U.d.f., même si ce programme se heurte à la réalité des faits, et à l'évolution des mentalités. Et c'est ainsi qu'ont été votées des lois symboliques comme la suppression de l'autorisation administrative de licenciement, les mesures sécuritaires archi-répressives ou le nouveau statut de la presse donné en cadeau à Robert Hersant. Oui, c'est bien la droite revancharde qui gère désormais les affaires du pays. Un pauvre pays qui n'avait pas mérité ça.

Lois votées par le Parlement

▶ ***Loi d'habilitation autorisant le gouvernement à agir par ordonnances dans le domaine économique et social :*** une loi concernant surtout la privatisation des 65 entreprises dont l'Etat veut se débarrasser. Avec, aux dernières nouvelles, la possibilité pour les salariés de posséder jusqu'à 10 % du capital, tandis que les sociétés étrangères se limiteront à 15 %. Le Conseil constitutionnel a jugé le texte « non contraire à la Constitution sous de strictes réserves d'interprétation », et le président de la République l'a signé le 2 juillet dernier. Mais François Mitterrand prendra-t-il son stylo pour parapher les 4 ordonnances qui vont avec la loi ? Ceci est une autre histoire... A noter que ladite loi fut adoptée à l'Assemblée nationale grâce au fameux 49.3 permettant d'engager la responsabilité du gouvernement.

▶ ***Loi rétablissant le scrutin majoritaire et autorisant le gouvernement à délimiter par ordonnances les circonscriptions électorales :*** là encore, Chirac avait été obligé de dégainer son 49.3, tellement les députés de sa majorité se faisaient tirer l'oreille. Surtout ceux de l'U.d.f., fous d'inquiétude devant les ciseaux du grand tronçonneur en chef R.p.r. Charles Pasqua. A propos de cette loi, le Conseil constitutionnel se répète, et parle de conformité « sous des strictes réserves d'interprétation ». Réserves portant essentiellement sur l'honnêteté du futur découpage.

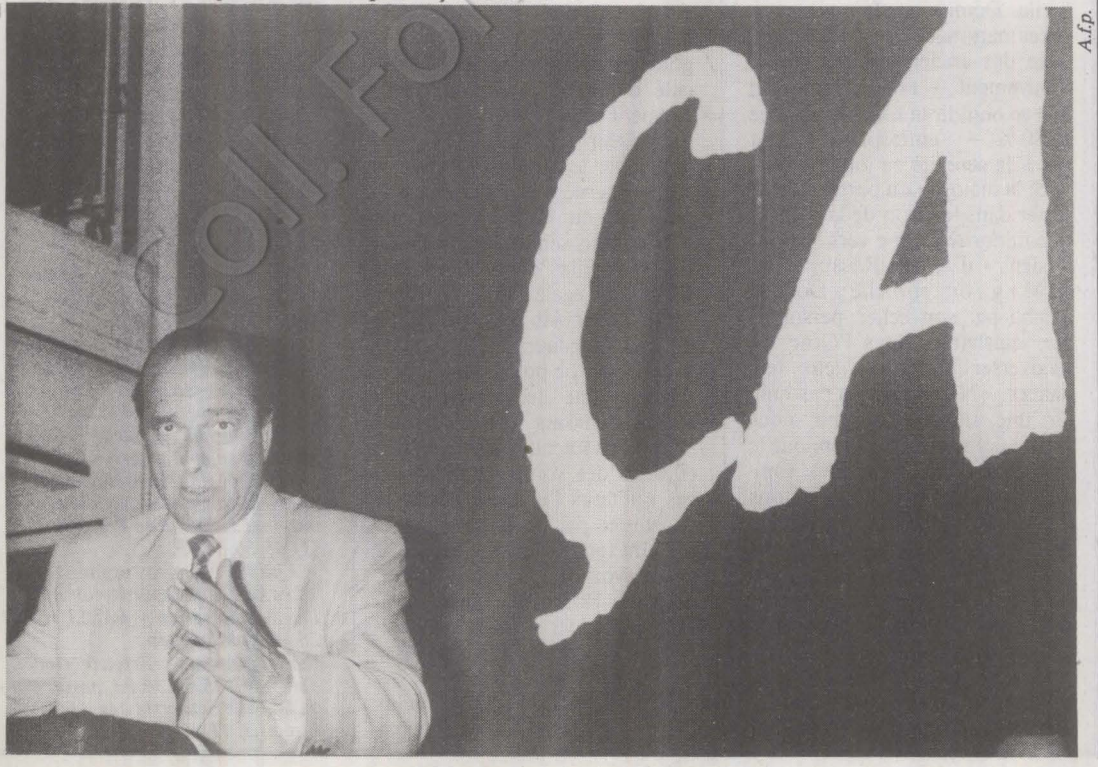
▶ ***Loi de finances rectificative pour le budget 1986 :*** Chirac et Giscard font une drôle de tête. Tout se passait bien pour le collectif budgétaire jusqu'à ce que le Conseil constitutionnel s'en mêle. Et refuse deux dispositions auxquelles Jacques et Valéry tenaient énormément. D'abord l'article 18, imaginé par Giscard, et qui réduisait à 2 ans le délai de vérification fiscale. Les « Sages » du Conseil ont estimé que cette mesure, en introduisant « une différence de traitement » entre les contribuables, portait « atteinte au principe de l'égalité des citoyens devant la loi ». Seconde disposition rejetée par le Conseil : l'article 30, qui avait pour conséquence de faire échapper au contrôle de la Cour des comptes onze années de « frais de questure » du Conseil de Paris et du Conseil régional d'Ile-de-France. C'est-à-dire la bagatelle de 60 millions de francs par an...

▶ ***Loi portant réforme du statut juridique de la presse :*** une loi 100 % « hersantophile ». Le papivore a beaucoup aidé la droite quand elle était dans l'opposition, la droite ne peut faire autrement que de renvoyer l'ascenseur. 18 articles qui comptent pour du beurre, et un 19e en or pour le patron du « Figaro » : abrogation des ordonnances de 1944 et de la loi Fillioud de 1984. Avec, en prime, une amnistie qui met désormais Robert Hersant à l'abri de toutes poursuites. Il y a des fois où ça sent mauvais, la politique...

▶ ***Loi supprimant l'autorisation administrative de licenciement :*** Philippe Séguin, ministre des Affaires sociales, était plutôt favorable à une négociation préalable avec les syndicats. Mais le C.n.p.f. veillait. On négociera... plus tard. Quand on aura déjà le droit de licencier comme on veut, et sans avoir à donner de motifs, les salariés de son entreprise. Mesure-symbole que cette loi, symbole d'une droite aux ordres du patronat.

▶ ***Lois sur la sécurité :*** quatre textes signés Chalandon pour une même idéologie, celle qui veut que tout innocent soit présumé coupable. Lutte antiterrorisme, nouveau régime d'application des peines, rétablissement des contrôles d'identité, instauration d'une carte d'identité infalsi-

Jacques Chirac aux journées du R.p.r. « Ça démarre ».



A.f.p.

fiable : les textes Chalandon portent la marque du couple infernal Pasqua-Pandraud. Avec un recul toutefois : la peine incompressible qui devait être de 30 ans, est ramenée à 20. Côté carte d'identité infalsifiable, la Commission nationale de l'informatique et des libertés (C.n.i.l.) émet des réserves sérieuses. Notamment sur l'accès au fichier des policiers et des gendarmes, sur la durée de conservation des informations (le gouvernement souhaitait 30 ans, la C.n.i.l. propose 15 ans) et sur leur destruction, absolument nécessaire en cas de crise grave. Imaginez, explique la Commission, ce qu'aurait pu faire le régime de Vichy avec un fichier informatisé...

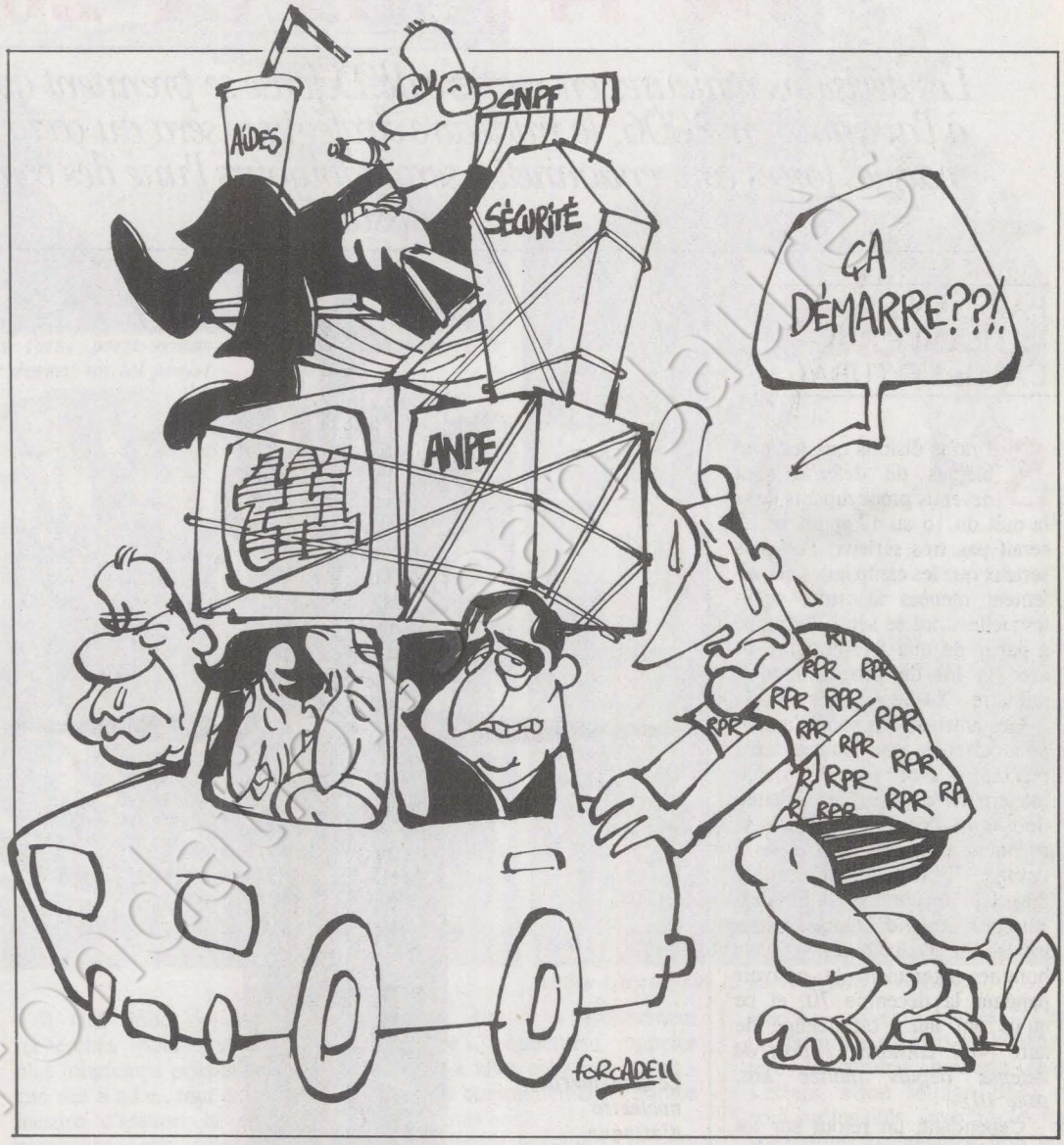
Projets de loi adoptés en Conseil des ministres

▶ ***Projet de loi sur le logement :*** pour relancer le bâtiment, Pierre Méhaignerie, ministre du Logement, ne propose que des solutions d'hier. Qui mécontentent locataires et propriétaires, et ne résolvent absolument rien. Trois mesures de choc : suppression de la loi Quilliot, suppression, à moyen terme, de la loi de 1948, abolition de toute politique contractuelle entre proprios et locataires. Pour faire bouger le marché, pour que l'offre ne soit plus à la traîne de la demande, Méhaignerie joue la libération du prix des loyers, histoire de redonner confiance aux investisseurs. Résultat probable : 35 % d'augmentation des loyers en 3 ans (c'est l'inflation qui va être contente), mais aucune assurance que l'argent choisisse la pierre plutôt que la Bourse. A force de cultiver le clientélisme, on se plante. Les pots cassés sont encore à venir...

▶ ***Projet de loi sur l'entrée et le séjour des étrangers en France :*** heureusement freiné par le Conseil d'Etat, Pasqua a finalement renoncé à la mesure qui restreignait le droit d'asile pour barrer la route aux « faux réfugiés ». Mais le projet demeurait quand même à ce point inquiétant que la Commission des lois à l'Assemblée adoptait, le 4 juillet dernier, 23 amendements : le seuil des peines entraînant l'expulsion des étrangers passe de trois mois à six mois ferme ou un an avec sursis ; le mineur dont les parents ont été condamnés ou expulsés pourra rester en France ; le jeune qui vit dans l'Hexagone depuis l'âge de dix ans fait à nouveau partie de la catégorie des « non-expulsables ». Restent, dans le projet, Pasqua, deux nouveautés répressives de taille : la notion, très vague et très ambiguë, de « menace pour l'ordre public », et la préférence désormais accordée à la police sur la justice en matière d'expulsions. Gare aux dérapages.

▶ ***Projet de loi sur le statut de la Nouvelle-Calédonie :*** dès l'adoption du texte en Conseil des ministres, François Mitterrand faisait connaître « qu'il était très réservé sur ce projet de loi ». Parce que, tout simplement, le président de la République ne voulait pas du retour en arrière inévitable avec les propositions de Bernard Pons, ministre des Dom-Tom. Priver de leurs pouvoirs les conseils de région élus le 29 septembre dernier au suffrage universel serait absurde. Revenir, même pour une période « transitoire », à la situation inégalitaire d'avant le plan Pisani serait dangereux. C'est jouer avec le feu, pour le plaisir de faire le contraire du gouvernement précédent. La revanche, un point c'est tout. Même si c'est sur la peau des autres.

▶ ***Projet de loi sur l'enseignement supérieur :*** les ultra-libéraux voulaient à tout prix démolir la loi Savary. Ils étaient bien les seuls. Même la majorité conservatrice des enseignants et des présidents d'université se serait contentée de quelques amendements. Les ultra-libéraux ont gagné, et Alain Devaquet, contraint et forcé, n'a plus qu'à essayer de sauver les meubles. Son projet, bâtard, risque de mécontenter les partisans de l'autonomie et de la concurrence à tout crin, tout en inquiétant ceux qui craignent beaucoup l'instauration d'une université à 2 vitesses : les bons, dûment sélectionnés d'un côté, les autres au dépotoir. Et que le meilleur gagne ! Projet bâtard, donc, et qui sera discuté au Parlement à la rentrée. On va avoir du sport ! ●



L'ARMEE DU 14 JUILLET 2006

Les décisions majeures en matière de Défense se prennent quinze ou vingt ans à l'avance : en 2006, le nucléaire stratégique sera au cœur de notre dispositif mais les forces conventionnelles seront toujours l'une des composantes de notre dissuasion.

PAR DANIEL MITRANI ET CAMILLE TUBAL

SI nous disions que les problèmes de défense sont devenus préoccupants dans la nuit du 16 au 17 mars, ce ne serait pas très sérieux. Pas plus sérieux que les campagnes actuellement menées à droite selon lesquelles tout se serait détraqué à partir de mai 81, notamment avec la loi de programmation militaire « 84-88 », votée en 83.

Ces affirmations sont d'autant plus curieuses que leurs auteurs répètent – avec raison ! – qu'en matière de défense, les orientations et les décisions majeures se prennent au moins quinze ans à l'avance. Il est donc opportun de rappeler – comme l'ont déjà entrepris Roland Dumas, Charles Hernu, Paul Quilès – quels hommes exerçaient le pouvoir pendant la décennie 70, et ce qu'ils ont fait... ou négligé de faire *(voir encadré l'effort de défense depuis quinze ans, page 10).*

Cependant, un retour sur les quinze dernières années ne dispense pas de penser aux quinze prochaines : quelles sont les évolutions possibles d'ici à l'an 2000 et au-delà ? Une telle réflexion est d'autant plus indispensable que la défense se voit imposer des choix difficiles et cruels dans tous les Etats modernes, et spécialement là où s'exprime et pèse une opinion publique qui ne met pas toujours les menaces du prochain millénaire au premier rang de ses préoccupations. Le sujet mérite mieux que des querelles de cour de récréation ; Jacques Chirac en sera-t-il resté bien conscient en rédigeant le discours sur la défense qu'il devait prononcer le 10 juillet ? Nous le saurons quand paraîtra cet article. Les lignes qui suivent ne prétendent pas apporter les réponses. Ce serait illogique, alors que le débat s'engage. Il s'agit de poser quelques questions, sans engager personne d'autre que les signataires de cet article.



Le sous-marin nucléaire d'attaque « Rubis» à Brest.

Gamma

Quelles que soient les options, trois impératifs devront être respectés.

● Une nécessaire continuité, engagée par l'actuelle loi de programmation, et impliquant des choix aussi clairs que ceux affirmés par cette loi (désignation de la menace, énumération des missions, définition du type d'armée retenu...).

● Un attachement à préserver, dans l'ensemble de la nation, un esprit et une volonté de défense, ce qui n'implique pas forcément de figer le service national dans son contenu et dans ses formes.

● Une prise en compte raisonnable des inéluctables progrès des technologies. Elle est nécessaire dans le domaine spatial, pour l'observation et la communication, voire les « hautes énergies » (sans se fixer pour objectif de développer ce genre d'armement – lasers – la France doit poursuivre les recherches pour protéger ses missiles contre ces éventuelles armes nouvelles). Cette prise en compte s'impose aussi au niveau des systèmes d'armes du champ de bataille, dont l'efficacité se trouve notablement améliorée. Ces « armes intelligentes » pourraient changer la physionomie du combat aéro-terrestre et, peut-être, à terme, faire évoluer le concept stratégique de défense en Europe.

Toutefois, les avancées technologiques doivent être saisies avec prudence, notamment au point de vue des délais : il ne faut pas se tromper d'horizon. Ces trois impératifs devraient se traduire par des décisions qui s'intégreraient dans le cadre de la défense de l'Europe occidentale, et qui concerneraient toutes nos forces.

A vue humaine, notre système de défense reposera sur la dissua-

Fondation Jean-Jaurès

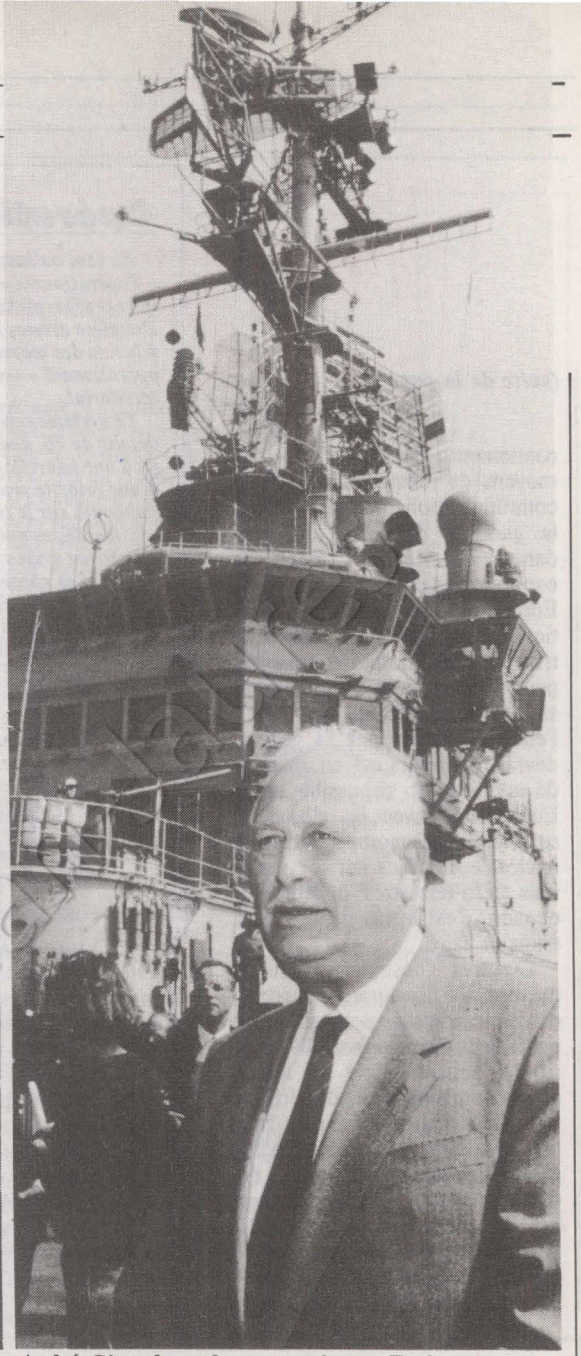
Sipa-presse



Paul Quilès avec une maquette du futur porte-avions nucléaire « Richelieu » : le gouvernement Chirac semble hésiter devant un tel projet. A.f.p.



François Mitterrand à Coëtquidan.



André Giraud sur le porte-avions « Foch ».

sion nucléaire nationale avec – au cœur du dispositif – le nucléaire stratégique, seul capable de frapper un agresseur « chez lui ». La France n'a ni les moyens, ni la volonté – et ses alliés européens ne lui demandent pas – d'assurer face au bloc soviétique la mission que remplissent les Américains à travers l'Alliance atlantique. L'impératif est que la capacité de pénétration de notre force de dissuasion soit maintenue face au développement éventuel d'armes défensives anti-missiles (même s'il est aujourd'hui vraisemblable qu'elles ne pourront pas constituer un système défensif étanche).

C'est actuellement avec les sous-marins nucléaires lance-engins (S.n.l.e.) et leurs nouveaux missiles « mirvés » (c'est-à-dire dotés de plusieurs « têtes » nucléaires dont chacune prendra son « indépendance » en cours de trajectoire : Mirv : Multiple Independant Re-entry Vehicle).

Il faut donc poursuivre les recherches pour maintenir le plus longtemps possible la capacité des S.n.l.e., tout en étant en mesure d'assurer la relève, si nécessaire, par une nouvelle composante qui pourrait être un lanceur sol-sol mobile ou un missile de croisière. Le principe de suffisance et l'accroissement de capacité des sous-marins pourraient inciter à différer l'exécution d'un tel programme, sans pour autant ralentir la recherche. Ce premier choix est fondamental. Il l'est d'autant plus que se posera le problème de la relève des missiles d'Albion. La France devra-t-elle et pourra-t-elle conserver une palette aussi large de moyens nucléaires ? *(Voir encadré Composantes diverses pour dissuasion globale en page 11).*

Le rapport des forces en Europe rend souhaitable le développement de l'arme « pré-stratégique », notamment dans sa version dite à « rayonnement renforcé », également appelée « arme à effet collatéral réduit » ou plus communément « bombe à neutrons ».

La France possède la technologie nécessaire et le développement de cette « Arr » pourrait aller de pair, au début de la décennie 90, avec celui du vecteur Hadès, dont l'éventail de portée – 50 à 300 km – garantira la souplesse d'emploi. Ainsi, à condition que la doctrine d'emploi soit bien réaffirmée, et alors que François Mitterrand propose qu'une concertation franco-allemande soit entreprise, le nucléaire prestratégique peut constituer un programme qui, restant strictement national, manifesterait le plus notre décision d'être un promoteur de la défense de l'Europe.

Ce maintien d'une priorité « raisonnable » au nucléaire ne doit pas occulter la nécessité de poursuivre le développement des forces conventionnelles. Les programmes majeurs – hélicoptère de combat, nouveau char Leclerc, avion Mirage 2000 – sont sur les rails... avec toutes les contraintes budgétaires non encore surmontées ! Ces trois matériels du combat aéro-terrestre sont complémentaires. Ni l'avion, ni l'hélicoptère, quels que soient les progrès technologiques, ne sont en mesure d'assurer la permanence du combat. François Mitterrand a ainsi rappelée, le 27 mai à Coëtquidan, que les forces terrestres sont une des composantes à part entière de la dissuasion : « Elles y apportent, conformément à leur nature, la souplesse, la permanence, l'ancrage dans les réalités incontournables des hommes et des terrains. »

Il faudra tenir ces programmes, mais encore avoir « l'envi-

(suite en page 10)

(suite de la page 9)

ronnement », notamment les moyens de renseignement et de communication indispensables à la garantie de notre indépendance de décision dans la conduite des crises, aussi bien en Europe que dans nos zones d'action outre-mer. Seule, une maîtrise des technologies spatiales peut nous donner cette dimension. Donc, avec ou sans I.d.s., l'effort entrepris par la gauche devra être poursuivi en matière de satellites, et, si possible entre Européens. Avec les décisions sur les futures composantes du nucléaire et celles sur les matériels aéro-terrestres majeurs de demain, c'est le troisième grand choix à faire.

D'autres besoins existent : moyens de transport aérien et maritime, force de présence dans nos zones de responsabilité maritime. Sans négliger les armements conventionnels de plus en plus sophistiqués, donc plus onéreux, les fameuses armes intelligentes, évoquées au début du présent article. L'ampleur de ces besoins accentuera l'urgence de la coopération européenne, et, si possible, atlantique *(cf. « l'Unité » N° 645 : « Quelles panoplies pour l'Europe ?).* De même qu'elle incitera de plus en plus à faire appel à des moyens non militaires, existants ou à développer, pour des missions occasionnelles (affrètement de moyens de transports, etc.).

S'il existe un consensus sur les missions, aussi bien en Europe qu'en Afrique – comme en atteste par exemple la réaction générale à la riposte française au Tchad – les divergences apparaissent au niveau de la mise en œuvre.

Certaines propositions peuvent apparaître séduisantes, et se révéler inquiétantes. Supprimer tel ou tel pan d'une force, « déflationner » aveuglément d'encore quelques dizaines de milliers d'hommes sans un effort de raisonnement d'ensemble, ce serait la voie de la facilité et cela porterait un grave préjudice aux forces armées. Dans leur livre « La Puce, les Hommes et la Bombe », François Heisbourg et Pascal Boniface rappellent avec à propos que « l'armée de terre n'est pas réformable tous les quatre matins ». Il faut d'autant moins l'oublier qu'il y a toujours des retombées politiques : préconiser une économie d'effectifs combattants, alors que notre armée de terre est déjà très inférieure à celle de notre allié allemand, ne renforcerait pas la solidarité européenne... Supprimer la Force d'action rapide (Far), alors qu'elle permet d'agir en avant du dispositif central, ne constituerait pas un progrès dans le rapprochement franco-allemand ; la Far est un gage irremplaçable pour la R.f.a. : avec ses 47 000 hommes, répartis en cinq divisions (dont une dotée de plus de 200 hélicoptères), elle est en mesure d'amener des unités à pied d'œuvre, de France en Centre-Europe, dans les premières heures d'un conflit ou d'une crise. D'autres hypothèses sont plus réalistes, mais leurs limites ne doivent pas être ignorées. Ainsi, une certaine professionnalisation, amorcée dans les nouvelles dispositions du service national (volontaires service long), est souhaitable, compte tenu du développement des systèmes d'armes et du besoin de disponibilité immédiate des forces ; mais elle doit s'accompagner du maintien d'une certaine

Opérationnel et territorial

En tant qu'institution, l'armée comporte deux composantes, « l'opérationnel » et le « soutien ». C'est la première de ces composantes qui est généralement décrite : Forces Aérienne Tactiques (Fatac), Première armée, Fost, Far... La seconde est plus diffuse : elle comprend à la fois des moyens dans les forces – nécessaires au « soutien opérationnel » – et des moyens plutôt liés à l'infrastructure et au territorial.

Le système remonte aux années 1880 où, tirant la leçon de la cruelle défaite de 70, due notamment à une absence de préparation, on a mis sur pied une nouvelle organisation. En fait, tout était ordonné en fonction d'une priorité propre à l'armée de terre : que les 22 corps d'armée implantés sur le territoire soient capables de mobiliser, armer et envoyer aux frontières quelques millions d'hommes munis de fusils et de canons. La marine avait sa propre organisation, puis l'armée de l'air a créé la sienne. Les choses n'ont pas tellement changé.

Les secrétariats d'Etat (terre, air, mer) ont disparu, mais chaque armée conserve, à des degrés divers, ses propres services, généralement développés simultanément à l'apparition des équipements modernes. Des efforts méritent d'être signalés... et amplifiés. Ainsi, le service de santé est devenu unique pour les trois armées, avec cependant deux écoles de formation de base des médecins. De même, les intendants de l'armée de terre sont désormais appelés « commissaires », comme leurs homologues de la marine et de l'armée de l'air, mais, dans chacune des trois armées, il reste un service distinct.

Devant les mutations que connaît l'opérationnel – qui est le « pourquoi » de la défense – il faut aussi changer et rationnaliser encore l'organisation des moyens qui concourent à la préparation et, si nécessaire, à l'exécution des missions.

L'effort de défense depuis 15 ANS

Il y a quinze ans, aucun choc pétrolier n'avait encore provoqué de crise, et la droite au pouvoir avait les moyens d'une grande politique... Ce fut la période où le budget militaire connut ses niveaux les plus bas ! De 1970 à 1974, on passe de 3,84 % à 3,37 % du Produit Intérieur Brut Marchand (P.i.b.m.). En 1980, on ne sera remonté qu'à 3,67 % et la quatrième loi de programmation militaire (1977-1982) apparaît bien enlisée dans les retards. En octobre 1979, Jacques Cressard (rapporteur R.p.r. de la Commission des finances de l'Assemblée) avait déjà noté : « Malgré les engagements pris en 1976, la part des crédits militaires au sein du budget de l'Etat a décru au lieu de croître... Ce ralentissement intervient au moment même où l'Europe prend conscience de sa grave vulnérabilité. »

A l'actif de cette période, notamment à partir de 1975, des avancées technologiques remarquables (missiles, transmissions) et la mise en service d'équipements performants (avions Jaguar, blindés légers). Cet élan ne sera d'ailleurs pas freiné par la gauche et ses réformes : la nationalisation de Thomson n'empêchera pas de mener à bien le réseau de transmission Rita, dont les Etats-Unis décideront en 1985 de s'équiper.

Arrivant au pouvoir, la gauche devra essayer de rattraper les retards. De 1982 à 1986, on a, pour le budget Défense, une moyenne de 3,84 % du P.i.b.m., avec une pointe de 3,92 % en 1983, année où le Parlement vote une nouvelle loi de programmation militaire, devant couvrir les années 1984 à 1988. Cette loi-programme est aujourd'hui mise en accusation, et le gouvernement annonce son intention d'en faire voter une autre. Les orientations de la loi-programme n'avaient pourtant guère été mises en cause lors du débat parlemetaire de mai 1983. S'adressant à Charles Hernu, Marcel Bigeard s'écrie : « Votre conception de la défense reste dans les normes. » L'opposition attaque donc sur un autre terrain. Ainsi, le député U.d.f. Jean-Marie Daillet prédit les pires déceptions « si l'inflation reste ce qu'elle est, soit 9 % à 10 % par an. » Cette attitude est normale pour des hommes de droite dont les amis ont quitté le pouvoir en laissant derrière eux une hausse des prix de 14 % par an, et qui ne peuvent imaginer que, fin 1985, les socialistes auront ramené le taux à moins de 5 %. Il n'en reste pas moins vrai qu'en 1984 et en 1985, le taux de hausse des prix dans le secteur des matériels et services nécessaires aux Armées (toujours plus fort que le taux global d'inflation) est resté encore supérieur aux prévisions de la loi-programme. Ces deux années seront donc dures, car la rigueur (qui touche tous les secteurs d'activité du pays) interdit d'augmenter les crédits en proportion. De plus, des interventions hors d'Europe (dont le coût est, par nature, impossible à programmer à l'avance) s'imposent : Tchad, Liban, Nouvelle-Calédonie. Enfin, des besoins nouveaux apparaissant ; la course à l'espace s'accélère entre les supergrands, et oblige à un effort particulier les puissances moyennes comme la France : études spatiales, durcissement des moyens de dissuasion.

Les militaires accomplissent des tours de force pour, selon le mot d'ordre du général Lacaze « utiliser au mieux les armes et les techniques dont ils disposent. » Et le gouvernement de la gauche procède au rattrapage dès que les résultats décisifs sont atteints dans la lutte contre l'inflation (4,7 % pour 1985). Le projet de budget 1986 en témoigne : plus 5,4 % pour la Défense, alors que, pour le gudget de l'Etat, 3,6 % d'augmentation sont prévus. Quant aux crédits de défense de 1987, il était prévu un accroissement d'environ 20 milliards. L'objectif de départ étant maintenu : atteindre en fin d'exécution de la loi une part du P.i.b.m. de 4 %.

Il apparaît donc que les nécessaires « correction de trajectoire » pouvaient – et pourraient encore – être opérées dans le cadre de la 1984-1988. Comme Paul Quilès, on peut se demander si tout le vacarme autour de cette loi n'a pas pour but de « détourner l'attention des responsables militaires et de l'opinion publique de la préparation du budget 1987. »



Mirage 2000.

forme de service national pour conserver un esprit de défense et contribuer au civisme... Ce qui n'interdit pas de développer les modalités d'exécution de ce service hors de l'armée (police, défense civile...). Cette évolution a d'ailleurs été engagée : dès 1985, décision d'affecter plusieurs centaines d'appelés dans la police... Sans oublier qu'à l'intérieur même des armées, des transferts vers la gendarmerie vont dans le même sens.

En tout état de cause, il est fondamental de rester conscients qu'un effort financier sera inévitable. Prévu pour les années 1987-1988 par l'actuelle loi de programmation, il devrait être effectif et s'inscrire dans la prochaine... Le redressement de notre économie, amorcé par la gauche, doit permettre cet effort. La préparation du budget 1987 ne semble pas l'annoncer !

En plus des problèmes de dimension et de ressources, il faut peut-être se livrer à un examen de l'organisation générale de notre appareil militaire, pour lequel il faut d'abord chercher la meilleure adaptation aux missions fixées. La France veut participer à la défense de l'Europe et conserver hors d'Europe une capacité d'action à la hauteur de ses ambitions politiques. Ses forces armées doivent donc avoir la polyvalence et la disponibilité qui les rendent aptes à l'exécution de cette palette de missions. Les forces aériennes ont démontré cette qualité en Afrique et, notamment, aujourd'hui à « Epervier » : les mêmes Jaguar seront tantôt à N'Djamena, au Tchad, tantôt en Europe. La création de la Force d'action rapide va dans cette direction, mais est-ce suffisant ?

L'armée de terre, après six réorganisations depuis 1945, accompagnées de déflation d'effectifs, est-elle à l'aise dans le costume de ses multiples installations et sous la charge de nombreuses missions territoriales ? *(Voir encadré « Opérationnel et territorial », en page 10).*

En s'efforçant de regrouper au niveau des trois armées, voire de la gendarmerie, l'exécution de fonctions territoriales et certains services de soutien non spécifiques à chaque force, on pourrait libérer les grands commandements opérationnels (existant ou à créer), et les rendre capables de mieux assurer les missions demandées. En outre, cette voie permettrait probablement une économie d'effectifs « non combattants » et, par conséquent, une meilleure exécution du service national au sein des grands commandements opérationnels.

Des choix clairs, que l'actuelle loi militaire avait annoncés... Des moyens à la hauteur de notre ambition politique, mais évalués sans démagogie (la loi-programme visait 4 % du Produit intérieur brut marchand, certains leaders de la droite lancent inconsidérément 4,5 %)... La poursuite dans la voie européenne pour toutes les formes de coopération... Ce sont trois des conditions à remplir si l'on veut avancer avec succès dans les voies de recherche qui viennent d'être évoquées. A cela s'ajouterait une réflexion sur l'institution militaire : l'outil devrait s'adapter à la défense des années 2000 et non plus extrapoler celle de 1960. ●

Composantes diverses pour dissuasion globale

Dissuasion nationale et solidarité avec nos alliés, telles sont les dominantes indissociables de la politique française de défense. Il y a dissuasion quand on peut infliger à un agresseur éventuel des dommages supérieurs aux avantages qu'il pourrait espérer de l'agression. Face à une superpuissance, la dissuasion reste crédible, d'autant plus que, outre ces dommages, les coups que peut porter la France risquent de créer un déséquilibre sensible vis-à-vis de l'autre superpuissance : c'est la dissuasion du faible au fort.

La dissuasion française dispose de plusieurs composantes. Face à des manœuvres d'intimidation, à une crise qui s'envenime, la menace d'emploi du nucléaire peut ne pas être la réponse la plus appropriée, il faut donc du conventionnel. Mais le nucléaire reste indispensable : un éventuel agresseur doit savoir que la France peut s'engager vers la montée aux extrêmes, plutôt que d'accepter une « guerre classique » dont l'Allemand Von Baudissin — le père de la Bundeswer — disait en 1985 : « Une bataille conventionnelle qui s'étendrait de la Vistule au golfe de Gascogne ferait en Europe autant de dégâts qu'une guerre nucléaire ». Tous les militaires participent à la dissuasion, qu'ils servent dans les forces nucléaires ou dans une des unités « conventionnelles » de l'armée de terre, de la marine, de l'aviation ou de la gendarmerie (on peut d'ailleurs en dire autant de l'ensemble de la nation).

Il n'est pas question d'évoquer, ici, toutes les composantes ; nous nous bornons à commenter certains des termes et expressions employés, à propos des composantes nucléaires, dans l'article ci-contre : ce sont les forces capables de « délivrer » à plusieurs milliers de kilomètres des projectiles nucléaires.

- ***Avions Mirage IV (aux versions régulièrement modernisées), pour lesquels le missile Air-Sol à Moyenne Portée (A.s.m.p.) remplace progressivement les bombes et donne à l'avion porteur une « allonge après tir » d'environ 200 km.***
- ***Missiles sol-sol, basés au plateau d'Albion (portée environ 3 000 km).***
- ***Sous-marins Nucléaires Lanceurs d'Engins - Snle. Jusqu'au printemps 1985, la France avait cinq S.n.l.e. équipés chacun de 16 missiles M 20 à une tête (portée environ 3 500 km). Avril 1985 a vu la mise en service d'un sixième Snle — l'« Inflexible » — équipé de 16 missiles « mirvés », les M 4 à six têtes chacun (portée d'environ 4 000 km). Quatre des premiers Snle devraient être progressivement équipés de ces M 4 les Mirage IV et les missiles du plateau d'Albion sont mis en œuvre par l'armée de l'air, et constituent les Forces Aériennes Stratégiques-Fas. Les Snle, mis en œuvre par la marine, constituent la Force Océanique Stratégique (F.o.s.t.).***

Leur emploi est possible, dans les zones de combat et sur les arrières s'il y a doute sur le caractère majeur d'une agression. Tout en donnant un coup d'arrêt là où c'est nécessaire, ces forces doivent signifier que la montée aux extrêmes est engagée. L'agresseur peut encore arrêter les frais... mais la mèche est allumée, le cordon brûle de plus en plus vite !

Ces armes sont les suivantes :

- ***Charges portées par les appareils de l'armée de l'air (Mirage 3 3, Jaguar, et — bientôt — Mirage 2000 équipés de l'Asmp.***
- ***Charges portées par les avions Super Etendard de l'aéronavale (qui doivent eux aussi être progressivement équipés d'Asmp).***
- ***Charges portées par les missiles Pluton de l'armée de terre. Le Pluton, monté sur châssis mobile, a une portée de 120 km. A partir de 1992, le Pluton commencera à être remplacé par le missile Hadès, d'une portée de 50 à 300 km. Les Hadès seront regroupés en une grande unité autonome, la division Hadès.***

Le Hadès serait l'un des vecteurs qui pourraient intégrer la munition que l'on appelle aussi bien « Arme à Rayonnement Renforcé - Arr » que « Arme à Effet Collatéral Réduit » ou « bombe à neutrons ». La France maîtrise les technologies nécessaires, mais n'a pas décidé actuellement de mettre cette arme en fabrication. Alors que les charges nucléaires existantes provoqueraient des dommages considérables à l'environnement dans un cercle très vaste, l'A.r.r. causerait peu de dégâts à cet environnement, mais conserverait une grande efficacité sur des objectifs militaires (forces de manœuvre, soutien).

Dans des zones à forte densité de population et d'installations urbaines, la menace de son emploi serait donc plus crédible et, par conséquent, plus dissuasive. Mais il y a un risque : certains pourraient considérer l'A.r.r. comme une artillerie perfectionnée, permettant de mener en Europe une bataille de grande ampleur. Cette tentation doit être combattue ; c'est une arme nucléaire et son éventuelle présence dans notre arsenal ne devrait pas modifier le rôle du nucléaire pré-stratégique : ultime avertissement, renforcé par son effet d'arrêt. ■

LOUIS LE PENSEC : "ON NE PEUT PAS PERMETTRE AU TERRORISME DE DETRUIRE L'ETAT DEMOCRATIQUE AU PEROU"

PAR CARLOS FERRARI LOPEZ

TOUT de suite après son arrivée au palais présidentiel de Lima, le nouveau président péruvien Alan Garcia, avait commencé à « nettoyer » les forces armées et la police de son pays. Toujours très puissantes, ces dernières avaient commis, dans le cadre de la lutte anti-subversive, des atteintes graves aux droits de l'homme, et la corruption, liée au trafic de drogue, n'avait pas épargné les corps de sécurité. Voulant assainir la vie publique, et souhaitant en finir avec une dérive répressive qui risquait de devenir incontrôlable, Alan Garcia n'hésita pas à limoger des cadres importants de l'armée. Les généraux péruviens ne lui ont jamais pardonné.

Après la répression des mutineries dans les prisons qui a tourné au massacre de centaines de prisonniers politiques appartenant à l'organisation terroriste Sentier lumineux, vingt officiers et quatre-vingts membres de la garde républicaine ayant participé à la tuerie ont été arrêtés. Le chef de la garde, le général Martinez Lira, a été limogé. Garcia ne plaisante pas et semble décidé à punir avec sévérité les « excès commis par les forces de l'ordre ». Les rumeurs de putsch qui circulent depuis plusieurs semaines à Lima sont une réponse à la détermination du président.

Les bruits des bottes semblent pour l'instant destinés à faire reculer le gouvernement en le dissuadant de poursuivre une enquête sur les tragiques événements de Lurigancho, laquelle pourrait entraîner l'arrestation d'un nombre encore plus élevé d'officiers. Garcia, qui joue gros dans cette affaire a déclaré : « Les coupables ne se cacheront pas dans une caserne. S'ils devaient s'échapper, alors c'est moi qui partirait. », pour le président, « couvrir » les agissements de l'armée, équivaut à lui céder la totalité du pouvoir. Mais poursuivre les coupables des excès n'est pas non plus chose aisée dans ce pays où la violence devient de jour en jour le langage politique unique.

Sentier lumineux n'a jamais caché son intention de pourrir la situation pour obtenir un face-à-face avec les forces armées, situation qui, selon les « senderistes », leur serait favorable et qui pourrait entraîner un soulèvement populaire. Dans ce chemin insurrectionnel, le gouvernement démocratiquement élu d'Alan Garcia, n'est qu'un obstacle à balayer avec des bombes et des crimes. Si pour l'instant un coup d'Etat classique semble exclu, il y a un autre scénario qui peut être envisagé. Celui où le président Garcia garderait les aspects symboliques du pouvoir, sa réalité passant aux mains des militaires. Un gouvernement traitant les affaires courantes surtout le grave problème de la dette, et des militaires affrontant la subversion. Cela aboutirait forcément à réduire à néant les efforts de démocratisation du pays entrepris par l'Apra, parti au gouvernement depuis juillet 1985.

« L'UNITE » : La situation à Lima était-t-elle déjà très tendue au moment de votre arrivée, avant même les mutineries dans les prisons ?

LE PENSEC : Oui, la ville était quadrillée par l'armée. Nous avons vécu dans un véritable bunker, autour de notre hôtel, la circulation des voitures était interdite. Un dispositif militaire très visible avec une ambiance assez sinistre dans cet hiver de Lima. Au fil des jours, du lundi 16 au lundi 23 juin la tension montait sans cesse. Les premières nouvelles des violences nous sont parvenues dès le mardi 17 juin. En dépit de l'autocensure et de la censure des journaux on titrait sur l'ampleur du drame de la fin de cette semaine. Nous avons aussi appris par la presse qu'une femme était morte en essayant de tirer au mortier sur la salle du Congrès. Les leaders de l'I.s. ont discuté alors d'un éventuel changement de programme et de lieu, puis après avoir auditionné le secrétaire général de l'Apra ils ont décidé de siéger comme prévu à Lima.



Pascal Lebrun

– Les autorités péruviennes ont-elles essayé de vous cacher les événements survenus dans les prisons ?

– Il y avait une grande détermination de la part des responsables de l'I.s. pour connaître la réalité des choses. Une réunion a eu lieu avec le chef de l'Etat péruvien et je sais que Lionel Jospin a, à cette occasion, demandé des précisions sur les faits et aussi sur les intentions du gouvernement. Alan Garcia a apporté un certain nombre d'éléments sur ce qui avait été fait depuis sa prise de fonctions, sur ses contacts avec le Sentier lumineux. L'I.s. voulait s'assurer qu'une commission d'enquête serait créée et que toute la lumière serait faite sur les événements. Alan Garcia a manifesté sa volonté de punir ceux qui avait outrepassé ses ordres. La suite nous montre que sa détermination était réelle.

– Comment évaluez-vous la situation sur place et les dangers pour la démocratie péruvienne ?

– Dans l'analyse de la situation au Pérou nous avons été aidés par le contact très productif que nous avons eu avec les camarades de la section socialiste de Lima. Quelques points sont à signaler. La stratégie du Sentier lumineux évolue. Ils sont passés de la région andine vers les zones urbanisées. Il y a une « senderisation » de la société, de plus en plus des groupes et des mouvements reprennent les méthodes de lutte du Sentier. Il y a un refus, parfois de la haine, face aux actions militaires de cette organisation, mais il est vrai aussi que pour certains secteurs de la

Louis Le Pensec, secrétaire national aux Relations internationales du Parti socialiste revient de Lima où il a assisté au congrès de l'Internationale socialiste. Il nous livre ici ses impressions sur une situation explosive et sur les travaux du congrès.



La prison de Lurigancho où eurent lieu des massacres de détenus par l'armée.

Gamma



Le président Alan Garcia.



Gamma

Victime de l'attentat du train des touristes du Machu-Pichu par Sentier lumineux.

population ils apparaissent comme un recours. On dénombre à ce jour plus de 8 000 morts depuis le 17 mai 1980. Il s'agit d'un mouvement de guérilla terroriste, fanatique, intransigeant, refusant tout compromis. La négociation est quelque chose qui leur est complètement étrangère. Leurs victimes sont parfaitement ciblées.

Sentier lumineux agirait de la même façon devant n'importe quel pouvoir, de droite ou de gauche. Ils n'ont pas de relations avec d'autres mouvements de par le monde, d'où une difficulté supplémentaire pour saisir ce phénomène. Cette organisation est engagée dans un processus de déstabilisation du gouvernement d'Alan Garcia. Ce gouvernement dit avoir épuisé les voies de la recherche d'un dialogue avec la guérilla. Les derniers évènements marquent un tournant au Pérou. Certains pensent que l'armée péruvienne n'a pas aujourd'hui la volonté de revenir au pouvoir, du moins dans l'immédiat. Mais avec ce qui s'est passé depuis quelques semaines, à partir des mutineries dans les prisons et de leur répression, cette analyse doit être révisée.

Le régime vient de souffrir un véritable traumatisme. Garcia entend bien apparaître sur la scène du tiers monde comme un leader pour les problèmes de la dette, des droits de l'homme, etc. Cette image a été, à coup sûr, ternie par ce qui s'est passé. L'I.s. a essayé de comprendre la situation péruvienne. Nous avons dans notre communiqué exprimé que « les droits de l'homme doivent être respectés par tout gouvernement dans n'importe quelle circonstance », mais nous avons aussi rappelé qu'on ne peut pas permettre « au terrorisme de détruire l'Etat démocratique » et que ce dernier a l'obligation et le droit de se défendre « avec les moyens appropriés ». Il y a donc exigence de clarté mais aussi de solidarité certaine avec le président Garcia. Il n'y a pas d'alternative à l'Apra. Par rapport à l'armée nous pensons qu'Alan Garcia veut assumer la plénitude des pouvoirs constitutionnels.

– Un point délicat dans les discussions du Congrès fut celui qui concerne les essais nucléaires de la France dans le Pacifique ?

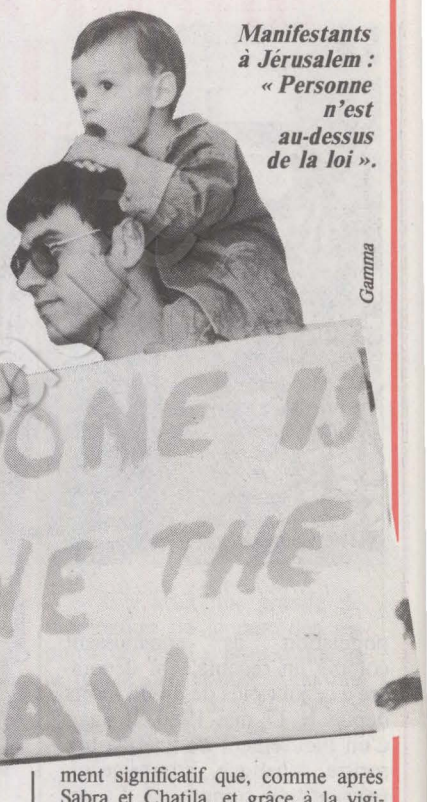
– Lionel Jospin a fait une intervention très précise sur le thème du désarmement. Sans complaisance et sans nous placer dans une position défensive. Chacun sait qu'il est courant lors des congrès de l'I.s. que les partis frères du Pacifique Sud mènent une offensive contre la France. Nous avons dit, très clairement, notre position et nous avons refusé d'accepter un paragraphe de la résolution sur le désarmement où il y avait une proposition inacceptable pour nous. Les partis de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie voulaient faire ratifier le traité dit du Pacifique Sud. Lionel Jospin a expliqué que ce traité était incomplet et illogique parce qu'il exclut dans sa compétence géographique l'île de Guam et qu'il inclut Mururoa, de plus il permet le passage des bâtiments avec des armes nucléaires dans le secteur mais il interdit les essais nucléaires. Nous ne sommes pas d'accord donc avec le paragraphe 52 de la résolution finale.

Dans un autre ordre de choses je voudrais vous dire que nous avons discuté aussi d'autres problèmes d'une grande importance. Par exemple, la dette extérieure des pays sous-développés. Michel Rocard a fait une intervention très remarquée axée surtout sur les problèmes du développement.



A.f.p.

Arrestations à Santiago du Chili, le 6 juillet dernier.



Gamma

Manifestants à Jérusalem : « Personne n'est au-dessus de la loi ».

CHILI

L'horreur à Santiago.

Selon des informations données par la Commission chilienne des droits de l'homme, deux étudiants ont été aspergés d'un liquide inflammable par des militaires. L'un d'entre eux est mort le dimanche 6 juillet des suites de ses brûlures et l'autre, une jeune fille, reste hospitalisée avec de graves blessures. La grève générale et nationale de quarante-huit heures organisée par l'Assemblée civile, a paralysé le pays. Le bilan officiel fait état de sept morts, d'une cinquantaine de blessés et de plusieurs centaines d'arrestations. Malgré la répression, Pinochet vient de perdre une bataille. Il avait assuré, peu avant la grève, que « les forces saines du pays » n'allaient pas répondre aux « provocateurs qui cherchent à détruire notre œuvre ». En fait de provocateurs, ce sont les forces armées et la police (carabiniers) qui ont multiplié pendant ces jours les provocations et les exactions contre la population des quartiers pauvres qui entourent Santiago.

Pour semer la terreur et parer à d'éventuelles reprises de l'agitation politique les soldats du dictateur ont, dès samedi, 5 juillet, poursuivi leur opérations dans le quartier de Cuatro Alamos, à l'ouest de Santiago. Tous les hommes âgés de 15 ans et plus ont été rassemblés dans un stade pour des vérifications d'identité. Manœuvres d'intimidation qui sont devenues le lot quotidien dans la capitale chilienne.

A l'origine de la grève se trouvait l'Assemblée civile récemment créée, qui regroupe les syndicats, les organisations professionnelles, les petits commerçants, les étudiants et même les camionneurs de pourtant sinistre mémoire, on se souvient du rôle que ces derniers avaient joué dans le renversement du gouvernement d'Allende... L'ensemble des partis politiques, communistes, socialistes et démocrate-chrétiens ont appuyé le mouvement lancé par les forces de la société civile. Le docteur Juan Luis Gonzalez, président de l'Assemblée civile, a déclaré que la grève veut montrer aux forces armées « qu'il est indispensable de rétablir l'Etat de droit et la démocratie ». Un avertissement sérieux pour Pinochet, mais aussi pour les Etats-Unis qui avaient tout récemment manifesté leur souhait que le dictateur restât en place jusqu'à 1989. Les Chiliens veulent la démocratie tout de suite.

CARLOS FERRARI-LOPEZ

ISRAËL

L'Etat de droit préservé.

« La question sera finalement posée », dans cette mini-affaire Dreyfus qui tendait à faire primer en Israël la raison d'Etat sur la justice. La goutte d'eau de trop a été l'incroyable décision du président de l'Etat, Haïm Herzog, soufflée par le gouvernement, de gracier après l'avoir fait démissionner, le patron du Shinbet (services de sécurité intérieure), Abraham Shalom, accusé d'avoir permis l'assassinat à froid de deux terroristes palestiniens, arrêtés indemnes en 1984. « Illégale et immorale », « Camouflet pour le système judiciaire » que cette décision, ont clamé, en premier lieu, les milieux judiciaires, puisqu'on ne saurait appliquer la grâce à quelqu'un qui n'a été ni jugé ni condamné, sauf à vouloir lui éviter justement l'un et l'autre. En lançant au gouvernement un ultimatum à devoir s'expliquer dans les quinze jours, la Cour suprême a restitué cependant à Israël son visage d'Etat démocratique et a mis le pouvoir au pied du mur.

Ce n'est pas sans raisons que le gouvernement d'Union nationale, toujours aussi contre-nature, et à quelques mois de la rotation qui remplacera le Premier, Pérès, par Shamir, tenait à éviter la commission d'enquête, exigée pourtant par ses deux conseillers juridiques successifs — après démission provoquée du premier. Les charges accablantes pesant sur Shalom — qui avait tenté en outre de tromper la justice — avaient été, selon lui, couvertes sinon assumées, par Shamir lui-même (et prétendument connues de Pérès) ! Le chef travailliste n'avait, quant à lui, pas intérêt au clash avec le Likoud, qui aurait provoqué des élections anticipées, la majorité silencieuse étant, selon les sondages, sur les positions plutôt likoudiennes de refus d'une commission d'enquête. D'où l'astucieuse mesure-étouffoir de clémence du président Herzog... Et la riposte explosive de la Cour suprême, sommant cette fois le pouvoir d'ouvrir une enquête, et le chef du Shinbet de préciser pourquoi il avait sollicité une grâce... laquelle pourrait éventuellement dès lors être annulée.

Il est en l'occurrence, heureusement significatif que, comme après Sabra et Chatila, et grâce à la vigilance mobilisée de tous les partis de gauche, des médias et des forces démocratiques, Israël, pourtant quotidiennement confronté au terrorisme, parvienne une fois de plus, face aux glissements des autorités, à maintenir l'indépendance de l'appareil judiciaire, c'est-à-dire pour le monde, son image de seul Etat de droit de la région.

Mais en préservant les prérogatives du juridique, la Cour suprême a perturbé les règles du compromis politique latent qui régnait à l'échelon du pouvoir. Du coup Shamir, directement visé, prétend avoir tout ignoré de la bourbeuse affaire Shalom et, jusqu'ici opposé à toute enquête, se dit prêt avec le Likoud à l'accepter. Evolution symétriquement antagoniste du gros des travaillistes, qui voudraient bien profiter de l'enquête, à laquelle ils ont plus ou moins rallié leurs leaders, pour discréditer et empêcher le retour à la barre de l'exécré Shamir. Lequel risquerait notamment, à leurs yeux, de dilapider les acquis économiques de la politique d'austérité menée par Pérès. Pour ces derniers, mieux vaut une élection aujourd'hui, sur une mauvaise cause (peu populaire), que sur une bonne cause après une rotation catastrophique.

Prochaines échéances à suspense : les réponses aux mises en demeure de la Cour suprême et ses décisions, qui pourraient faire date, concernant le sacro-saint Shinbet.

JEAN LIBERMAN

GRANDES MANŒUVRES OLYMPIQUES

PAR PHILIPPE MAQUAT

Albertville, armé d'un bon dossier garde toutes ses chances pour les jeux d'hiver. Il n'en est pas de même pour Paris où les atermoiements de Chirac ajoutés au poids de Saramanch font le lit de Barcelone...

SUR le front des grandes manœuvres olympiques, l'été sera chaud. Très chaud même. En premier lieu, parce que c'est à l'automne, le 17 octobre prochain, que les pays membres du Comité international olympique (C.i.o.) rendront leur verdict et désigneront les deux villes organisatrices des Jeux de 1992. Tant sportivement qu'économiquement l'enjeu est considérable.

Si bien que dans la coulisse les rumeurs – plus ou moins dirigées et donc plus ou moins crédibles – donnent néanmoins deux favoris : Albertville, en Savoie, pour les Jeux d'hiver, et Barcelone, en Espagne, pour ceux d'été. D'un côté l'incontestable efficacité du tandem Barnier – Killy et, de l'autre, le poids, non moins contestable, de Juan Antonio Saramanch, le président espagnol du C.i.o., ajouté à l'intérêt affiché par les investisseurs pour un pays où il y a encore beaucoup à défricher, font pencher la balance vers ces deux candidatures.

Bien sûr rien n'est encore joué tant pour l'hiver que pour l'été, les prochaines semaines s'annonçant décisives. En outre, Chirac ne peut guère se permettre un échec sur ce terrain. Il n'empêche que, si un dossier français impressionne favorablement les observateurs et les décideurs, c'est bien celui présenté par Albertville.

Peut-on en dire autant pour Paris ? C'est nettement moins évident. D'abord parce qu'il existe une fâcheuse dispersion des responsabilités au sein d'une association pour la candidature présidée par Alain Daney et tiraillée par les dissensions et des rivalités. S'en suivent lourdeurs et maladresses. Ensuite, parce que le choix du site du grand stade – celui où aura lieu l'athlétisme sport olympique numéro 1 – est toujours en suspens. Vincennes ou Le Tremblay, il faut choisir vite.

Mais, en fait, il importe de ménager des susceptibilités, et, notamment, celle de Roland Nungesser, le maire R.p.r. de Nogent-sur-Marne qui a des vues sur la présidence du Conseil général du département. C'est pourquoi même si Vincennes est choisi au détriment du Tremblay comme cela semble probable, il convient de l'annoncer le plus tard possible afin de donner un maximum de chances aux prétentions de Nungesser. Quitte à laisser les habitants du Val-de-Marne concernés, dans l'illusion de futures créations d'emplois –, quitte à conférer au dossier olympique parisien une impression de flou dont il n'avait sans doute pas besoin.

Mais avec ces premières grandes manœuvres, s'en dessinent d'autres, exclusivement hexagonales celles là, sur le terrain de la préparation des « sélectionnables » français aux Jeux de 1988, qui auront lieu à Calgary (Canada) et à Séoul (Corée). Sous l'impulsion des membres du Conseil des sports du R.p.r., la préparation des athlètes français pour 1988 va en effet, comme T.f.1, être vendue au privé, l'Etat se désengageant de plus en plus. Toujours au nom du libéralisme.

Dans ce but seront notamment lancés un journal olympique mensuel et une lettre hebdomadaire dont la responsabilité a été confiée à des journalistes du « Figaro », de « France-Soir » et bien sûr de « l'Equipe ». Ce n'est pas un hasard. L'objectif de ces publications consiste à vendre le profil des athlètes à des industriels – les noms de Tapie et Lagardère ont inévitablement été prononcés – mais, plus largement, aux organisations patronales, à savoir le C.n.p.f. et la C.g.p.m.e. de René Bernasconi.

Or, cette privatisation en cours du sport olympique français inquiète beaucoup Nelson Paillou, le président du Comité olympique (C.n.o.s.f.) car elle n'est pas sans danger. Elle risque en effet d'entraîner un transfert de prérogatives du Mouvement sportif (C.n.o.s.f., Fédérations) vers le pouvoir financier.

Conséquence directe : l'apparition d'une sélection entre les athlètes de sports porteurs et ceux de disciplines beaucoup plus confidentielles. Tapie ou Lagardère n'ont, par exemple, jamais caché qu'ils n'étaient pas des mécènes, mais que leurs investissements sportifs étaient étroitement ciblés.

Dans ces conditions, si Stéphane Caristan ou Pierre Quinon n'ont sans doute guère de soucis à se faire – tant mieux pour eux – il n'en va peut être pas de même pour leurs collègues de la lutte ou du tir. Un écueil que les conventions d'insertion des athlètes mises en place par Edwige Avice en 1981, et poursuivies par Alain Calmat, avaient su éviter, l'Etat jouant son rôle correcteur. Pour Nelson Paillou, la préparation olympique est avant tout synonyme de majoration des bourses olympiques et d'organisations de stages.

Or, en transférant cette préparation au privé, c'est plutôt vers une individualisation des aides en fonction des sports concernés et vers une dispersion des sélectionnés olympiques que l'on se dirige. D'accord pour sortir les sportifs français de l'assistanat, mais pas d'accord s'il s'agit de tomber dans l'excès inverse dit en substance le Président du C.n.o.s.f.

Si en Italie, le très puissant C.o.n.i. (le Comité olympique transalpin) a pu atténuer les effets inégalitaires provoqués par la privatisation du sport transalpin, ce n'est pas en France, un Mouvement sportif affaibli, un Loto sportif amputé et un budget des sports dérisoire qui contribueront au même résultat. Bref après le football et son futur championnat de France à deux vitesses, ce sont les sports olympiques qui, à leur tour, risquent d'être confrontés au phénomène de la ségrégation par l'argent.



Gamma

Michel Barnier et son bon dossier.



Sygma

Juan Antonio Saramanch.



Pascal Lebrun

Roland Nungesser.



Coll. Fondation Jean Jaurès

AUDIOVISUEL

LE FEUILLETON DE L'ETE

Va-t-on vers une mise à mort ? Celle du service public ou celle de la privatisation ? Dans quel état Léotard – mis à mal par ses propres amis – atteindra-t-il le mois de septembre ? Le « mieux-disant culturel » alias Hachette, qui vient de se payer une gigantesque campagne de publicité, emportera-t-il le morceau sur le « mieux-représentant » politique ? Pendant l'été le suspense continue.

PAR JEAN-PAUL LIÉGEOIS

« OUI ou non, le gouvernement est-il nul ? » Notre confrère « l'Evénement du Jeudi » a fait cadeau de cette pertinente question à ses lecteurs, la semaine dernière, pour saluer à sa manière les cent jours de l'équipe Chirac modèle 1986. Réponse de l'opinion dans « le Figaro » : Jacques Toubon, secrétaire général du principal parti de l'actuelle « majorité », n'a fait que 8 % d'audience lors de l'émission de T.f.1. « Questions à domicile » ; ce qui n'est pas loin d'être nul. Et c'est « le Figaro » qui l'avoue ! Mais qui oublie de dire que, au moment même où Toubon passait sur T.f.1., « les Sous-Doués en vacances » atteignaient 49 % sur Antenne 2... La droite est en train de devenir une sous-douée de la popularité. Et ce ne sont pas ses contorsions audiovisuelles qui vont l'aider à remonter la pente !

« Le droite n'en a pas fini de godiller de variation en variation. » Il n'a fallu attendre que quelques jours pour avoir confirmation de ce pronostic de Jack Lang (voir notre dernier numéro). Ces derniers jours, les variations sont devenues cacophonie : la droite a tiré à hue et à dia dans la plus joyeuse des pagailles. On a vu Toubon mobiliser ses troupes pour organiser une grande « fête de la privatisation » de T.f.1. à la Mutualité, puis tout annuler avec cette curieuse explication rapportée par « le Canard enchaîné » : « Notre mouvement n'a pas à interférer dans la prise de conscience qui se manifeste. » Ce qui tendrait à prouver que la base et les sympathisants du R.p.r. ne sont peut-être pas aussi « maboules de privatisation » que les dirigeants...

On l'a bien vu avec la discussion du « projet Léotard » au Sénat. On s'attendait à un marathon et à une bataille d'amendements. On avait prévu la mauvaise humeur des quelques sénateurs de droite compétents en matière de communication : Jean Cluzel, André Diligent. On a eu droit à mieux, à une mise au piquet de l'élève Léotard : ses amis politique lui ont presque entièrement refait son devoir avec prière de ne pas « mouffeter ». Résultat : la loi, si elle est votée, n'annulera pas les concessions de la « 5 » et de T.v.6 ; seule la Commission nationale de la communication et des libertés sera habilitée à revoir le problème, et Hervé Bourges conservera ses fonctions de P.d.g. jusqu'à l'éventuelle privatisation de T.f.1. Autant dire que Léotard a perdu sur toute la ligne ; pas de revanche politique ; il est condamné à supporter pendant de longs mois encore des gens qu'il rêvait de « saquer ».

Léotard aurait-il une tête à claques ? Les sénateurs de droite, en effet, ne sont pas les seuls à lui « faire des misères ». Les dirigeants de la « 5 », par exemple, se répandent en placards publicitaires où ils révèlent que leur chaîne a une plus grande audience que F.r.3. ; sous-entendu : « Léotard ne peut plus dire, pour annuler notre concession, que nos émissions ne sont pas regardées. » Léotard ne rêvait-il pas de faire passer la « Sept » à la trappe ? Bernard Faivre d'Arcier, le patron de la future chaîne culturelle, lui a grillé la politesse en tenant une éblouissante conférence de presse où il a annoncé le démarrage de la « Sept » en 1987 et donné force détails sur la grille des programmes. Le tout avec la présence et la caution d'une pléïade d'intellectuels et de « cultureux » : François Gros, Pierre Dumayet, Jean-Marie Drot, Georges Duby, Coline Serreau, Michel Bouquet, Norman Mailer, Peter Brook, Patrice Chéreau, Jane Birkin, etc. « Léo » peut aller se rhabiller !

Parce qu'il est pratiquement tout nu ce bon Léotard. D'accord, c'est l'été... Il n'empêche ! En quelques semaines, il a été dépouillé de l'essentiel de sa stratégie audiovisuelle. Morceau par morceau tout est tombé, tout s'est déglingué, tout a été modifié. Il voulait privatiser deux chaînes ; pas question a dit Chirac. Il voulait virer tout le monde et mettre des administrateurs provisoires à la tête de toutes les chaînes ; pas question, a dit le Conseil constitutionnel. Il voulait casser les concessions de la « 5 » et de la « 6 » ; pas question, on dit les sénateurs de droite. Il voulait choisir le repreneur de T.f.1. ; pas question, a dit Balladur. Bref, on lui a mis son beau projet en pièces.

Léotard a du monde contre lui : l'opposition, l'opinion, les professionnels, quelques ministres et une bonne partie de la droite ; une vraie majorité, en somme ! Et ceux qui, il n'y a guère, étaient très proches de lui à l'U.d.f., se lamentent sans se cacher désormais : « Jusqu'à quand va-t-il nous falloir traîner Léotard et son boulet de T.f.1. ? » Si l'on comprend bien, Léotard empoisonne tout le monde, même certains de ses amis.

Pendant l'été le feuilleton de l'audiovisuel va continuer. Au Parlement et ailleurs. Epuisant ! Mais excitant : va-t-on vers une mise à mort ? Celle du service public ou celle de la privatisation ? Dans quel état Léotard va-t-il atteindre le mois de septembre ? Que restera-t-il à ce moment-là de son projet ? Nous voilà en plein suspense. Ce n'est pas le moment de désarmer ! Tel est bien l'avis de deux grands professionnels de l'audiovisuel : le journaliste Frédéric Pottecher et le réalisateur Claude Santelli. ●

Claude Santelli: "Ce n'est pas vers la «guerre des images» qu'on va mais vers le trou d'images"

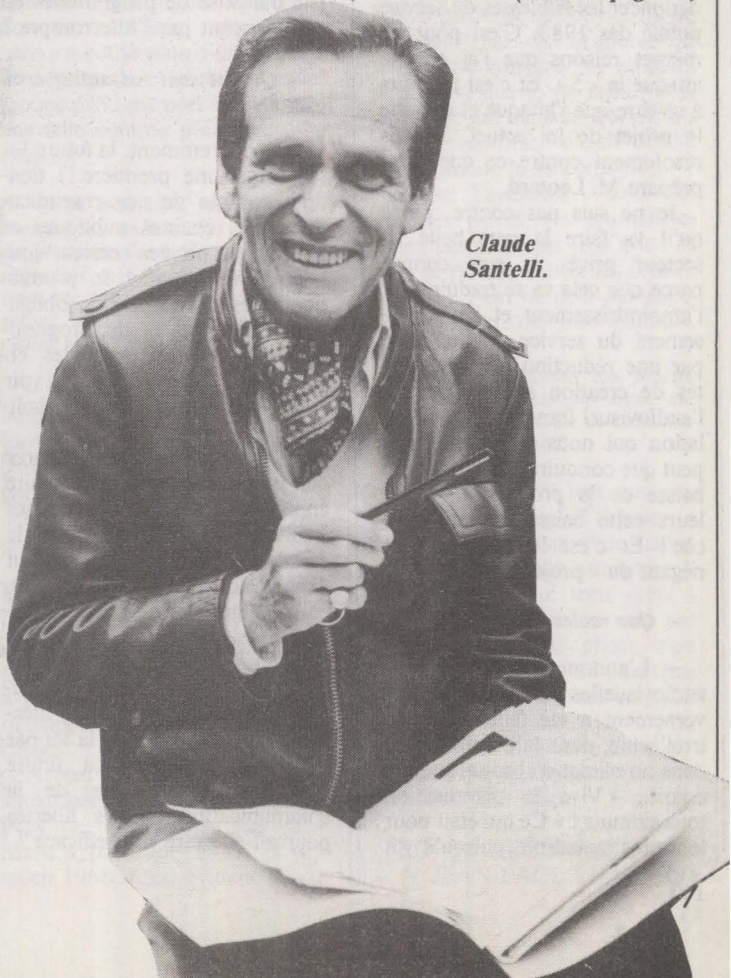
« L'UNITÉ » : Vous n'êtes pas seulement réalisateur. Vous êtes aussi président de la S.a.c.d., la Société des auteurs. C'est à ce titre que le président de la République vous avait reçu en 1983. Au nom de tous les « créateurs et créatifs » de l'audiovisuel vous lui aviez alors exprimé vos inquiétudes : carences de la télévision de service public, baisse de la création, méfiance face à l'arrivée des télévisions privées. Nous sommes en 1986. Etes-vous plus ou moins inquiet qu'en 1983 ?

– CLAUDE SANTELLI : L'entrevue de 1983 avec le président de la République avait été très positive. Il avait immédiatement pris en compte l'urgence de la situation. Et nous étions tombés d'accord sur la nécessité de revoir l'esprit même du service public de télévision qui était, de mon point de vue, en train de « foutre le camp ». Dans la foulée de cette entrevue, un groupe de réflexion avait été mis en place : j'y ai travaillé pendant tout l'été 1983 avec des conseillers de l'Elysée. Le but était de revoir et la mission et le fonctionnement du service public. Après l'été, tout s'est arrêté...

Par la suite, avant la naissance des chaînes privées (la « 5 » et la « 6 ») j'ai été reçu par le Premier ministre Laurent Fabius. Je lui ai redit les craintes et les besoins de nos professions. Malheureusement, nous n'avons pas été associés plus avant à la réflexion qu'il aurait fallu mener tranquillement sur les conditions de création de ces nouvelles chaînes. Et, de fait, personne n'a tenu compte de nos remarques.

Depuis, la situation s'est encore dégradée puisque la production télévisée mondiale a globalement baissé de 20 %. En

(suite en page 18)



Claude Santelli.

(suite de la page 17)

France, sur la période 1984-85-86, cette baisse a atteint 30 %. Et bien sûr, parallèlement, la diffusion de productions étrangères (nécessaires pour boucher les trous des grilles de programme) a augmenté.

Malgré cela, la journée que nous avons organisée le 18 février 1986 a marqué un grand progrès. Fait sans précédent, nous avons réussi à rassembler et à faire réfléchir à son destin l'ensemble de la profession : les acteurs, les comédiens, les réalisateurs et même le B.l.i.c. (Bureau de liaison de l'industrie cinématographique), tout le monde a choisi de faire « l'union sacrée » et s'est mis d'accord sur une plate-forme minimale. Les dangers du moment nous ont aidé à oublier les divisions et les vieilles querelles. C'est un peu comme si nous avions pressenti que le pire allait arriver...

– Vous faites allusion au projet de loi audiovisuel de Chirac et Léotard ?

– En tant que réalisateur, mais surtout en tant que président de la Société des auteurs, ma préoccupation première est la création. C'est pour défendre la création que j'ai été amené à dénoncer les faiblesses du service public dès 1983. C'est pour les mêmes raisons que j'ai ensuite attaqué la « 5 ». Et c'est toujours à ce titre que j'attaque et critique le projet de loi actuel. Je suis résolument contre ce que nous prépare M. Léotard.

Je ne suis pas contre, parce qu'il va faire la part belle au secteur privé. Je suis contre, parce que cela va se traduire par l'amoindrissement et l'amaigrissement du service public, donc par une réduction des possibilités de création à l'intérieur de l'audiovisuel français. La déréglementation qui nous est promise ne peut que conduire à une nouvelle baisse de la production. D'ailleurs cette baisse est commencée ! Et c'est le premier effet négatif du « projet Léotard ».

– Que voulez-vous dire ?

– L'annonce des intentions audiovisuelles du nouveau gouvernement a été faite de façon irréfléchie, dans la précipitation, dans un climat d'absolutisme, en criant : « Vive la privatisation tous azimuts ! » Ce qui était pour le moins maladroit, puisqu'il y a eu rapidement recul sur la plupart des points du projet. Ce qui a eu pour effet immédiat (M. Jeanneney, président de Radio-France me l'a signalé) de stopper les rentrées de la redevance : sachant que le service public ne sera plus ce qu'il était, les gens se refusent déjà à payer...

Mais, la plus grave conséquence, c'est le gel de toute la production télévisée française ! A T.f.1., on ne sait toujours pas quand et comment on va être privatisé : que peut-on mettre en route ? A Antenne 2, on se pose d'autres questions : chaîne de référence, ça veut dire quoi ? On va rester chaîne publique mais avec quelles ressources ? Publicité ? Pas publicité ? Redevance, mais à quel taux ? Que peut-on démarrer ? A F.r.3., on se demande à quelle sauce on va être mangé. Résultat : on ne lance rien !

Il paraît qu'on se prépare à la « guerre des images » et il paraît qu'on va la gagner ! En réalité, ce qui se met en place aujourd'hui, c'est un « trou d'images », un trou d'émissions de six mois à un an ! Sans parler du chômage que cela va entraîner chez les techniciens, les auteurs, les comédiens et les réalisateurs. Est-ce qu'on veut sérieusement nous faire croire qu'on va remonter l'industrie française de programmes en commençant par l'interrompre ?

– Quelles sont vos autres critiques ?

– Apparemment, la future loi (ce serait une première !) tiendrait compte de nos revendications : les chaînes publiques et les chaînes privées seraient soumises à des quotas de production, c'est-à-dire à des obligations quantitatives de programmation d'œuvres originales en première diffusion. Reste à voir si cela serait applicable et appliqué...

Je suis plutôt sceptique parce que je me demande qui va faire appliquer ces nouvelles clauses « culturelles » favorables à la création. Même si elles figurent dans la nouvelle loi, qui va pouvoir obliger les télévisions privées à les mettre en place sans délai ou à ne pas les « oublier » à court ou moyen terme ? L'actuelle Haute Autorité a été incapable de faire respecter la loi par les radios privées. La future Commission nationale de la communication et des libertés pourra-t-elle être plus efficace ?

J'en doute, d'autant plus que le « projet Léotard » va jusqu'à supprimer le seul élément sur lequel on pouvait encore s'appuyer : la notion de « concession du service public ».

– Ce détail du texte de Léotard n'a pas été souvent souligné...

– On a peut-être eu tort de ne pas le faire. Parce que, justement, ce n'est pas un point de détail...

Depuis la loi de 1982, pour permettre la création d'une chaîne privée, l'Etat accordait une « concession du service public ». Ce qui veut dire que les ondes, même quand c'est un opérateur privé qui les utilise et les gère temporairement, restent du domaine public, demeurent le bien de la collectivité. M. Léotard pouvait très bien conserver ce système. Au lieu de quoi il veut procéder à un abandon complet de propriété de la part de l'Etat. Ce qui renvoie à ma critique précédente : dans ces conditions, au nom de quelle autorité va-t-on imposer un cahier des charges et des obligations de services et de production ?

On risque de se retrouver devant un « vide juridique légal » qui ne peut que conduire à l'anarchie. L'avenir de la télévision est de plus en plus flou !

C'est pas l'affaiblissement du service public qu'il fallait mettre à l'ordre du jour, c'est son renforcement. Ceux qui connaissent vraiment les questions audiovisuelles le savent bien. Même les partisans de la télévision privée ! Jacques Rigaud, patron de R.t.l., le dit volontiers : « Seul un service public fort peut tirer les chaînes privées vers le haut. » Là, on va plutôt tout tirer vers le bas... ou tout faire tomber !

– « Ceux qui connaissent », dites-vous. Il y en auraient donc qui ne connaîtraient pas, qui seraient ingorants et incompétents. Penseriez-vous à ce ministre de la Culture et de la Communication qui a dit une âneriе à « l'Heure de vérité » à propos de votre série Maupassant ?

– La série Maupassant est une coproduction mais une coproduction relative : l'argent privé ne représente que 10 % du financement. Par contre, initiative de T.f.1., la série Maupassant a été fabriquée à 100 % par la S.f.p., au prix de la S.f.p., en application des barèmes S.f.p. Aussi, quand M. Léotard à dit que cette émission a coûté la moitié de ce qu'elle aurait coûté dans le service public, je ne sais pas de quoi il a voulu parler...

Le « projet Léotard » n'a été inspiré que par la hâte et l'idéologie. On est en présence d'un gouvernement qui n'a vu dans l'audiovisuel qu'un outil à manipuler, en croyant que l'outil se laisserait faire. On est en présence d'un gouvernement qui est en train de découvrir des règles du jeu... et qui va de surprise en surprise. ●

Frédéric Pottecher : "Je ne suis pas d'accord pour qu'on fasse un tel cadeau à ces messieurs du privé"

« L'UNITÉ » : De tous ceux qui ont pris la parole à la République le 7 juin dernier, lors de la manifestation contre la privatisation de T.f.1., vous êtes celui qui est intervenu avec le plus de passion et le plus d'indignation...

– FRÉDÉRIC POTTECHER : C'est très simple : je ne peux pas accepter l'idée que T.f.1., qui représente tant d'efforts et de travail des uns et tant d'argent des autres, puisse passer entre les mains de je ne sais quel groupe qui en fera n'importe quoi.

Vous comprenez, la télévision c'est quelque chose de très jeune, de très neuf, qui se fait, se transforme, s'invente encore tous les jours. C'est quelque chose de très difficile qui a nécessité beaucoup de tâtonnements, d'essais, de rectifications. On commence seu-

Pascal Lebrun



Frédéric Pottecher lors de la manifestation du 7 juin dernier.

lement maintenant à l'organiser et à la maîtriser, cette télévision. Et c'est à ce moment-là, au moment où on commence à « savoir », que ces messieurs des groupes privés pointent leur nez et leurs sous : ils n'ont jamais pris le moindre risque avant, mais les voilà qui voudraient tirer les marrons du feu !

Bref, on veut donner à une ou deux personnes quelque chose qui commence à marcher. Alors que c'est tout le monde qui a payé pour que ça marche ! Et je dis bien « donner » ; parce qu'une chaîne qui vaut entre 10 et 11 milliards de francs, ces messieurs vont pouvoir se l'offrir en ne déboursant même pas un milliard chacun ! Moi, je le dis tout net : je ne suis pas d'accord pour un pareil cadeau, pas d'accord du tout.

– Léotard et ses amis appellent cela la « modernisation » de l'audiovisuel...

– Bien voyons ! Tout ça, ce sont des histoires. Des prétextes pour faire un beau gâchis...

Une chaîne de télévision, c'est de l'information, des programmes et de la technique. Je veux dire : une chaîne de télévision du service public. La question qu'il faut poser, c'est : Est-ce qu'une chaîne de télévision privée donnera de bons programmes, une information libre et des bons services techniques ?

– C'est une excellente question, en effet. Comment y répondez-vous ?

– Ma famille est originaire de Bussang, dans les Vosges. Chaque fois que je retourne dans mon patelin, je vois là-haut, au-dessus du village, très haut dans la montagne, un réémetteur. Et puis je connais le type qui est chargé d'entretenir et de surveiller ce réémetteur. Je sais que sans cette installation, sans ce bonhomme on ne pourrait pas recevoir T.f.1. à Bussang. Et ça, c'est vrai pour des centaines d'endroits en France. Vous croyez que ces messieurs des groupes privés continueraient à payer pour que la télévision arrive dans tous les villages lointains ? Et, sachant cela, vous croyez que j'ai envie qu'on leur donne aussi les réémetteurs ?

– Pour vous, donc, une chaîne privée ne rendra pas les mêmes services techniques qu'une chaîne publique. Mais il lui faudra bien diffuser des programmes...

– Oui, mais lesquels ? Vous croyez que des entreprises privées dont le seul but est de gagner de l'argent (pourquoi pas, d'ailleurs ?) vont s'occuper de créer pour se faire ou nous faire plaisir ? La création, la créativité, c'est le cadet de leur souci à ces gens-là !

Personnellement, j'ai fait plusieurs grandes émissions. La dernière, c'était « l'Affaire Marie Besnard ». Un énorme travail : soixante-dix comédiens, cent soixante-dix figurants ; des jours et des jours de tournage. On ne pouvait pas faire moins : l'affaire Marie Besnard, c'était quand même trois procès et plus de cent cinquante heures d'audience. Même ramassé, resserré, ça a coûté cher. Vous croyez qu'une télévision privée financerait des émissions de ce genre ?

Quand je dis que ça a coûté cher, je ne veux pas dire qu'on a jeté l'argent par les fenêtres ! En fait, on a systématiquement économisé : par exemple, on a tourné à Melun et à Coulommiers des scènes qui sont censées se passer dans les palais de justice de Bordeaux et de Poitiers ; afin qu'il y ait moins de frais de voyage et d'hôtel... Eh oui ! La S.f.p. gère au plus juste. Et ceux qui vous disent le contraire sont de fieffés menteurs.

Même bien gérée, la fabrication de « l'Affaire Marie Besnard » a coûté plus d'un milliard de centimes. Je le répète : quel groupe privé est prêt à débourser une telle somme pour une telle création ?

– A la télévision, vous avez surtout été journaliste. Les intentions de François Léotard doivent vous concerner très directement : il prétend que les journalistes de T.f.1. seront enfin libres quand leur chaîne sera privatisée...

– J'ai aussi travaillé pour ces messieurs du privé : j'ai été à Europe n° 1 pendant dix ans, à partir de 1969. Alors, comme journaliste, je peux parler des deux : de la télévision de service public et des groupes privés.

Dans mon métier, je n'ai jamais accepté de me soumettre ; j'ai toujours travaillé en faisant ce que je pensais être bien et honnête. Alors, nécessairement, on a parfois cherché le moyen de m'empêcher de dire certaines choses...

A mes débuts à la télévision, jamais personne ne m'a dit : « Tu feras ça. Tu ne feras pas ça. » Mais, à partir de 1959, et jusqu'en 1968, il est évident que le gouvernement a systématiquement voulu contrôler l'information. Si l'on parle d'une époque où l'Etat a fait peser sa tutelle sur les journalistes, c'est cette période qu'il faut citer : le temps du général De Gaulle.

Si j'ai fait la grève en 1968, c'est pour cette raison : pour qu'on me foute la paix, pour qu'on me laisse faire mon travail librement.

Après 1968, malgré la volonté des gouvernements successifs de continuer à contrôler l'information, les journalistes de télévision sont devenus de plus en plus libres. Et, à partir de 1981, on a fini par ne plus avoir besoin de biaiser ou de truquer pour dire les choses. Je doute fort, hélas, que cela continue... Mais je garderai toujours un très bon souvenir de l'euphorie du début des années quatre-vingt : il faut dire et redire que cette période a ouvert de grandes espérances...

Est-ce que les journalistes seront plus libres parce que T.f.1. serait privatisée ? J'ai de bonnes raisons de ne pas le croire. Voyez ce qui vient d'arriver à Jean-François Kahn à Europe n° 1. Et, dans son cas, ils ont eu le courage de lui signifier qu'il était viré. Dans mon cas, en 1978-1979, ils n'ont même pas pris la peine de m'appeler ou de m'écrire : j'ai dû m'apercevoir moi-même, malgré les sourires de façade, que je ne faisais plus partie de la maison. Je n'avais pas de contrat, c'était facile. C'est une de leurs combines.

C'est l'évidence : dans les groupes privés, les journalistes n'ont pas à donner leur avis ; ils sont là pour exécuter les ordres, c'est tout. On ne peut pas appeler ça « liberté de l'information ».

– Que pensez-vous des journalistes de T.f.1. qui ont signé une pétition en faveur de la privatisation de leur chaîne ?

– Ils trahissent leur mission. Et ils courbent l'échine à l'avance dans l'espoir de sauver ou d'améliorer leur situation... Il y a des gens qui sont prêts à n'importe quoi. Je ne suis pas surpris. La même chose s'est déjà produite en 1968 : certains ont couru dans les rues en gueulant et puis, quinze jours plus tard, ils sont allés faire des courbettes dans les ministères pour récupérer leur place.

(PROPOS RECUEILLIS PAR JEAN-PAUL LIÉGEOIS)

PYRALENE: DES TRANSFORMATEURS EMPOISONNÉS

PAR DENIS DANGAIX

L'accident de Villeurbanne, survenu le 29 juin dernier, n'est qu'un épisode tragique dans la vie des transformateurs électriques au pyralène dont la liste des pépins, des irrégularités et autres « mystères » ne cesse de s'allonger. A Villeurbanne, tous les ingrédients d'une « nouvelle affaire au pyralène » sont réunis. E.d.f. et pouvoirs publics doivent s'expliquer.

PEUT-ON réellement avoir confiance ? L'interrogation plurielle, car non limitative, face au nouvel incendie d'un poste-transformateur au pyralène, le dimanche 29 juin, à Villeurbanne est légitime. Car elle est, et restera, au centre de cet accident. Un transformateur électrique appartenant à Electricité de France brûle. Et c'est l'angoisse. Le risque de « pollution chaude » apparaît dans toute sa probabilité. L'isolant, cette huile spongieuse, merveille de la chimie organochlorée, ce pyralène ou P.c.b. (polychlorobyphéniles), lointain cousin du D.d.t. et proche parent de la dioxine, offre une incomparable résistance au feu. C'est pourquoi l'industrie électrique absorbe la majorité de sa production. Résistant, certes, mais très sensible à la chaleur. Un simple arc électrique, un faisceau dû à une surcharge ou à une variation de courants, si le feu prend, la température ne devra pas dépasser les 300 degrés centigrades. Sinon, le pyralène se transformera en molécules de furane ou de dioxine aux conséquences tragiques.

Faut-il avoir peur des transformateurs électriques au pyralène ? Si l'on pose la question aux 495 personnes qui, la semaine dernière, ont subi les premiers examens médicaux à l'hôpital Edouard Herriot de Lyon – « Aucun cas clinique anormal », a déclaré le cabinet du Préfet – on peut s'attendre à un certain relativisme. Si l'on pousse l'investigation vers les 150 sujets qui ont été placés sous contrôle médical à la fin avril dernier dans la région de Bastia, les sentiments seront sans doute plus tranchés. Le 23 avril, en effet, le dynamitage par l'ex-F.n.l.c. d'un transformateur E.d.f. contenant cinquante litres de pyralène avait aussitôt entraîné de la part des autorités locales la création d'une cellule de crise. Préfecture, E.d.f., Direction régionale d' l'Industrie et de la Recherche (D.r.i.r.) avaient pris des mesures notamment en « décapant », c'est l'expression, un secteur de 10 000 m² de sols autour du sinistre, afin « d'éviter que le pyralène dispersé par le souffle de l'explosion ne s'infiltre et pollue la nappe phréatique » (1).

Le 14 janvier 1985, l'explosion (encore) d'un transformateur E.d.f. au pyralène à Reims (Marne) contamine plusieurs centaines de personnes. Le 26 mai 1986, soit seize mois après, un communiqué officiel de la préfecture de la Marne indique que sur un programme médical de surveillance concernant 343 personnes (classées en quatre groupes suivant leur niveau d'exposition), les examens effectués sur les victimes sont « rassurants ».

L'affaire de Reims a joué un rôle révélateur dans la face cachée de cette technologie. Les deux premiers laboratoires contactés par E.d.f., celui de la préfecture de police et le Cerchar avaient, eux aussi, donné des résultats « rassurants ». Manque de chance. Ces deux labos n'ont pas le matériel nécessaire pour faire des analyses précises des toxiques concernés. Il faut diffé-





A.f.p.

Masqués, gantés et casqués, des ouvriers nettoient le transformateur de Villeurbanne.

rencier 3 types d'analyse. Le dosage des P.c.b. dans l'air, dans la matière, dans le sang peut être fait par un certain nombre de laboratoires français (laboratoires municipaux, universitaires ou de l'Inrs, Institut national de recherche scientifique). Exemple : les dosages sanguins dans l'affaire (encore une) du transformateur de Saint-Dié (début 1986) ont été faits par le laboratoire d'hygiène municipal de Rouen. La recherche des chlorophénols dans l'atmosphère se pratiquera dans les labos de l'Inrs. Et quant à celle du dosage des dioxines et furanes, l'angoisse de l'électricien ?

A ce jour aucun laboratoire français, public, ne fait ce type d'analyses. Le seul, privé, étant celui de Rhône-Poulenc. C'est pourquoi les analyses de Reims ont été faites par le laboratoire du professeur Christoffer Rappe à Uméa en Suède. Et nous ne connaissons toujours pas les résultats.

Directive européenne

Peut-on réellement avoir confiance dans ce P.c.b. ? Fabriqué uniquement par la société Prodelec, une firme conçue en 1981 par Rhône-Poulenc et Pechiney, ce produit à forte valeur ajoutée – 5 000 litres ont été vendus à l'U.r.s.s. en 1985 – est le plus souvent rejeté. Jusqu'au premier juillet 1986, la France était un des rares pays à l'utiliser. Depuis cette date une directive européenne interdit l'installation de nouveaux transformateurs aux P.c.b. Hasard. Prodelec avait prévu d'arrêter sa chaîne de production à la fin du premier semestre 1986. En fait, le pyralène fut mis « au chômage technique » fin 1985. On dit que les pouvoirs publics n'ont pu, comme c'était leur intention, imposer l'interdiction du pyralène à compter du premier janvier 1986. Pourquoi ? L'industrie aurait été plus forte que l'environnement. Un produit peut remplacer le pyralène. Il s'agit de l'Ugilec T. Un mélange français fabriqué et vanté par Prodelec. Selon la Fédération C.f.d.t.-Gaz électricité, ce produit « ne donnerait pas entière satisfaction aux utilisateurs ». Contenant 40 % de trichlorobenzène (comme le pyralène), il serait, en état de surchauffe, capable de synthétiser du furane ou dioxine. 10 500 postes à pyralène sont du domaine d'E.d.f. 80 000 autres sont « privés ». Ces appareils sont utilisés (sic) « pour leur caractère ininflammable dans les endroits à forte densité de population ». Cliniques, hôpitaux, hospices, grands ensembles... Impensable. « Chaque année, deux transformateurs sur 1 000 sautent », indique Jean-Louis Joliot, responsable de la F.g.e.-C.f.d.t. 2 sur 1 000, en état de surcharge risquant l'incendie grave... Terrible. Le service technique de la direction d'E.d.f. a envoyé, en mai 1984 et avril 1985, des documents internes dans ses instances régionales. Des documents qui illustrent sa responsabilité dans « les » incendies de Villeurbanne. En voici quelques extraits : « (...) Conditions de stockage : utiliser systématiquement une cuve cimentée, la plus imperméable possible. La pente d'écoulement doit aboutir à une fosse de rétention étanche. En aucun cas le P.c.b. ne doit pouvoir s'écouler dans un égout, puisard ou un sol de terre sans protection (...). Les vapeurs consécutives à une explosion interne du transformateur ne doivent pas pénétrer dans les locaux d'habitation ou de bureau, et, en particulier, atteindre des conduits de vide-ordures, d'aération (...). Une vérification périodique tous les 3 ans de l'étanchéité et de l'absence des fuites sera effectuée par l'exploitant (...). »

Le 13 septembre 1983, lors des commissions de coordination des comités d'hygiène et sécurité, E.d.f. déclarait : « En ce qui concerne le jeu de barres (sorte de relai-réseau à l'intérieur du transfo N.d.l.r.), s'il y en a (du pyralène N.d.l.r.), cela resterait exceptionnel. »

La responsabilité d'E.d.f. devant les incendies de Villeurbanne est entière. Pas d'étanchéité (obligatoire depuis l'arrêté du 8 juillet 1975) entraînant une double pollution : air et nappe phréatique. C'est l'explosion d'un jeu de barres contenant du pyralène qui est la cause de l'incendie. En mars 1983 déjà, le poste Bourgay du centre de Rouen avait été détruit par l'explosion d'un jeu de barres identiques. L'affaire est grave car la direction régionale d'E.d.f. a commencé par mentir. A tel point que c'est la D.r.i.r. qui, maintenant, est chargée de répondre aux questions. Les pouvoirs publics vont-ils prendre des sanctions ? Une enquête « technique » serait en cours. ●

(1) « Consommateur actualité » n° 507 du 2 mai 1986. Source F.g.e.-C.f.d.t.

A.f.p.



Charles Hernu, député-maire de Villeurbanne.

DES "NON-DITS" TROUBLANTS

« TOUTE la lumière sera faite... Nous publierons tous les résultats... Je ne pense pas qu'il y ait de grands risques mais il faut prendre beaucoup de précautions. » Peu prolixe au moment de Tchernobyl, Alain Carignon s'est, au contraire, répandu en déclarations. Mais si, dans cette affaire, les pouvoirs publics semblent maîtriser leurs communications, la somme des « non-dits » est particulièrement troublante.

Premier effet d'anonce, première interrogation. On nous annonce un recensement de tous les transformateurs concernés et ce, pour le 8 août prochain. L'argument officiel est la loi sur les installations classées qui, datant de février 1986, prévoit dans un délai de six mois un état des lieux. Pourquoi attendre ? Alors que Huguette Bouchardeau, après l'accident de Reims, avait demandé à chaque préfet de faire ce même recensement. Aujourd'hui, les 17 directions départementales de l'industrie possèdent ces chiffres. Deuxième annonce deuxième question. On nous affirme qu'en deux ans, après identification, les transfos au pyralène seraient remplacés. Par quoi ? Et que va-t-on faire de ces installations déclassées ? Une seule usine en France, la firme Tredi à Saint-Vulbas dans l'Ain est habilitée à traiter les déchets industriels dangereux. Et encore, n'a-t-elle pas le droit de traiter dioxines et furanes. Elle incinère 20 000 tonnes de déchets nationaux et internationaux (Japon, R.f.a., U.s.a...) par an dont 2 000 tonnes de pyralène.

Comment peut-on faire pour stocker ? Selon la C.f.d.t., dans l'état actuel du stockage des vieux condensateurs et transformateurs se trouvant dans des décharges sauvages sous des bâches et sur des terrains appartenant à E.d.f. – même à Paris, rue d'Aubervilliers dans le 18e arrondissement (?) – l'usine aurait devant elle 15 années de travail. Deux ans pour 106 000 transformateurs à remplacer (à quel coût ?) belle performance. Alain Carignon s'est engagé à dire toute la vérité. Que sont devenus alors les déchets du transformateur de Reims détruit en janvier 1985 ? Où sont passés les débris de dioxine, de furane et de P.c.b. ? Enfin, dernière et importante question. Comment va-t-on faire disparaître les risques d'accidents des transformateurs du domaine privé ? Sans oublier la reconnaissance de ces affections en maladies professionnelles. Les nomenclatures nos 9 et 14 de la Sécurité sociale prévoient un délai de prise en charge variant de 30 à 90 jours. Quand il faut attendre un an et demi des résultats concernant des taux de dioxine « ingérés », 30 à 90 jours de temps de latence sont aussi efficaces qu'une déclaration savamment orchestrée. Alain Madelin, le ministre de l'Industrie ne devrait pas garder le silence.

DENIS DANGAIX

SUIVEZ NOTRE GUIDE

CIRCUITS historiques, circuits « découverte de la nature », circuits insolites, circuits gastronomiques, ce n'est pas ce qui manque dans notre « doulce France ». Il y a bien d'autres façons de découvrir un pays qu'à travers un guide rouge, bleu, vert ou jaune, qui donne toujours l'impression d'accomplir un devoir de vacances. Nous avons sélectionné, parfaitement au hasard, en guise d'exemple, un certain nombre de « routes ou circuits à thème » qui élargissent le but d'une promenade sans en faire « un must ». La route des vacances est avant tout celle de la fantaisie. De l'appel du large, peut-être, et les îles sont une première étape. De la nostalgie... Et les petits trains d'antan qui sifflent l'espace d'un été vous en distilleront lorsque vous entendrez leurs trois coups de sifflets pour le passé.

On peut se procurer la documentation sur la plupart des circuits proposés ici à l'Agence nationale pour l'information touristique, 8, avenue de l'Opéra, à Paris, ou dans les Maisons de province, à Paris, voire dans les offices de Tourisme.

Les chemins de Saint-Jacques

Un pèlerin du XV[e] siècle a calculé qu'il lui fallait 2 000 pas pour parcourir une lieue. Combien en faudra-t-il pour aller de Notre-Dame du Puy à Conques, de l'Abbaye de Beaulieu en Rouergue au Château de Gramont et d'Eauze à Saint-Jean Pied-de-Port ?

La route des Douets

Les Douets, ce sont les petites rivières qui entament le pays d'Auge, dans le Calvados. Le circuit joue à saute-mouton à travers les vallées et les herbages. On y accède à partir des R.n. 834 et 815.

Les routiers ne sont pas sympas : tant pis pour eux... et pour nous

Sans aller jusqu'à réveiller le souvenir du « Duel » de Spielberg, que celui qui, coincé sur le périphérique entre deux poids-lourds roulant nettement plus vite que les 60 km/h autorisés, n'a pas aggrippé son volant, sueur froide au front, lève le doigt.

Sans aller jusqu'à déballer les pires fantasmes, biceps poilus, pin-ups surgonflées, et « un petit dernier pour la route » au comptoir, pas de doute, la mythologie du camionneur nous angoisse.

Il suffit de rouler de nuit sur autoroute pour se faire doubler à 110 à l'heure par des semi-remorques. Il suffit d'écouter la radio le matin pour entendre qu'un camion s'est renversé aux portes de Paris et provoque un embouteillage de 8 kilomètres. Il suffit de se souvenir de la grève des péniches, cet hiver : pas de doute, il y a quelque chose de pourri au royaume des transports.

Premier problème : les camions ne respectent pas la réglementation. Ni les limitations de vitesse, ni la durée du travail, théoriquement 40 heures par semaine, en réalité au moins 60 heures pour les artisans. Le fameux disque de contrôle ? Sur un Paris-Marseille, il suffit de le poser un peu avant lyon. Les flics ? Ils ferment les yeux.

Pourquoi ? Le propriétaire de deux ou trois camions qui travaille avec sa femme, son frère ou son beau-frère, pris à la gorge par les dettes, aura pour seul souci de rentabiliser son matériel. Donc de tenir les délais pour conserver ses clients.

Du côté des grosses boîtes, même refrain. Simplement parce qu'elles sont devenues des compagnies de fret qui profitent de leur renommée pour amasser des clients, et sous-traitent à des artisans. A eux de se débrouiller pour entretenir le parc, faire taire leurs propres revendications et, au besoin, organiser des barrages aux frontières pour faire pression sur le gouvernement en cas de coup dur.

Depuis le Chili d'Allende, tout le monde sait que le lobby routier dispose d'un pouvoir démesuré. Ce qui explique sans mal les privilèges exhorbitants dont il bénéficie. D'abord en ne participant aux coûts des infrastructures que pour une part minime (l'usure des routes, c'est eux, sans commune mesure avec les péages et les taxes à l'essieu qu'ils acquittent) : la S.n.c.f., elle, paye seule son infrastructure. Pas étonnant qu'un transport par route coûte deux fois moins cher que par le rail. D'autant plus que la protection sociale dans l'un et l'autre secteur n'a rien de comparable.

Grâce à quoi la part du transport routier (même si globalement le gâteau se rétrécit) ne cesse d'augmenter. Dans un état de concurrence faussée, seul le poids-lourd tire son épingle du jeu. Tant pis si la sécurité, la rapidité et le coût réel pour la collectivité devraient favoriser une complémentarité rail-route, qui finit par devenir mythique. Tant pis si vous râlez chaque matin dans les embouteillages et si les économies d'énergie en prennent un coup. Tant pis si les camionneurs qui ont choisi cette vie de fou par idéologie de « patron maître chez lui » y laissent leur raison et leur santé. Tant pis si les poids lourds, malgré un mieux, continuent à porter une lourde responsabilité dans les accidents de la route. Tant pis si le contribuable couvre le déficit de la S.n.c.f. et si, faute de péniches, les canaux voient leurs berges se dégrader, mal entretenues...Si Ubu était parmi nous, il serait au volant d'un trente tonnes.

FREDERIQUE DE GRAVELAINE

La route des forts

Si vous consentez à lever le nez de la route des vins en Alsace, vous apercevrez les ruines de nombreux châteaux forts. Ils donnent généralement prétexte à des promenades pédestres fort bien balisées au départ d'un village. Attendre le retour pour la dégustation.

Le massif de La Clape

Anciennement une île, reliée au continent par les alluvions de l'Aude. Le couvert végétal du massif est, paraît-il, spécifique, doté de quelques plantes rares. On y trouve une faune abondante, dont l'aigle de Bonelli.

La France profonde

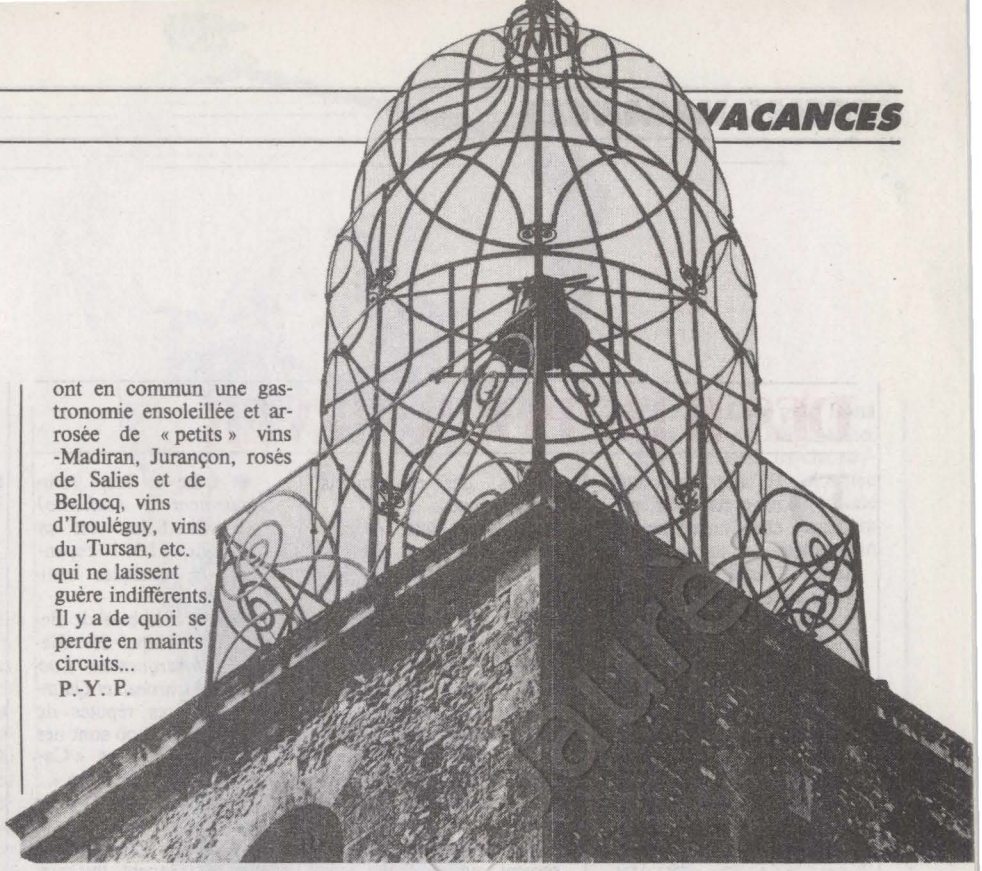
Aucun pays au monde ne possède autant de grottes que la France. N'en citer qu'une serait frustrant. Il y a dans le Sud-Ouest de quoi ne jamais voir le soleil de la journée pour les amateurs de pénombre.

La route des dames de Touraine

Le clos Lucé, Montrichard, Montpoupon, Montrésor, la Chartreuse du Liget, Loches, le Grand-Pressigny, la Guerche, Azay-le-Ferron, Beauregard, Palluau... Il n'y a pas que Chambord et Chenonceau dans le Val-de-Loire ! Et c'est là une occasion de rendre hommage aux dames de Touraine.

La route du Comté

Heureux gourmands qui allez découvrir la Franche-Comté. L'itinéraire fléché vous fera découvrir les sites et paysages de Franche-Comté, tout en ménageant quelques haltes dans des fromageries.



Le marais Poitevin

La Venise verte et ses 15 000 hectares de canaux et de marais. A faire en barque à partir de Damvix, le Mazeau, Maillé et Maillezais.

Les forêts royales de l'Oise

En passant par les forêts de Chantilly, d'Ermenonville, de Compiègne, d'Halatte, d'Ourscamp, on prendra un bain de verdure et une leçon d'histoire. L'Oise est un des hauts-lieux de l'architecture romane et gothique.

La route du granit

La route sinue constamment à travers les paysages granitiques du Calvados et permet de voir les différentes utilisations de cette roche, notamment le musée de Saint-Michel-de-Montjoie. Au sud de Saint-Sever.

La voix des Campaniles

Si vous avez de l'oreille, vous pouvez suivre la route des Campaniles en Provence : ils sont au nombre de 250... Il n'y a pas moins de neuf itinéraires en voiture à partir de Montélimar. Ces clochers discrets réservent bien des surprises.

Les châteaux d'Auvergne

A priori, l'Auvergne n'est pas connue pour ses châteaux. Quelle lacune ! Il y a tant de châteaux, de forteresse, de donjons, de demeures seigneuriales que les organisations de tourisme ont créé pas moins de cinq circuits... Magnifique.

Les parfums à la trace

Ce n'est peut-être plus la saison pour un « chemin de senteurs ». Mais, enfin, si vous avez du nez, vous pouvez toujours aller à Grasse d'où partent quelques circuits parfumés. Se renseigner sur place.

La voie des papilles

Pays-Basque, Landes, Bigorre, Béarn, ces pays ont en commun une gastronomie ensoleillée et arrosée de « petits » vins -Madiran, Jurançon, rosés de Salies et de Bellocq, vins d'Irouléguy, vins du Tursan, etc. qui ne laissent guère indifférents. Il y a de quoi se perdre en maints circuits...

P.-Y. P.

LES PETITS TRAINS DE PLAISIR

ILS ne circulent que l'été, parfois les fins de semaines. Leur matériel ? Electrique, traction diesel ou à vapeur, est en parfait état, soit qu'il est entretenu par la S.n.c.f., soit qu'il ait été restauré, astiqué, fignolé par des bricoleurs-experts groupés en associations. Des tracas, du travail. Le résultat : épatant !

Alpes-Savoie

● Réseau Nice-Digne : la grimpette dans la vallée du Var. A flanc de montagne, les villages roses, le Verdon qu'on enjambe. 1 012 m. d'altitude : c'est « le train des Pignes ».

● De Chamonix à Montenvers : lente ascension jusqu'à 1 900 m., vue sur les Aiguilles rouges. Terminus : la mer de Glace...

● De Saint-Gervais-le-Fayet au Nid-d'Aigle : le tramway du Mont Blanc. Grandiose.

● De Pontcharra à la Rochette : tout panaches de fumée, il longe la rivière : le Breda, courbes et contre-courbes, gorges et torrents.

● De Saint-Georges-de-Commiers à La Mûre : vocation première : transporter de la houille, aujourd'hui : des touristes. On domine le Drac, on longe un lac. Tout près : les grandes montagnes de l'Obiou.

Les Vosges-est

● D'Etival à Senones, petit train de la Belle Epoque : une heure trente de charme dans la vallée de Rabodeau.

● Dans les départements du Rhin : nombreuses petites lignes.

● 20 km dans la nature sur la ligne Vogelsheim à Marckolsheim : le canal, les étangs et le Rhin (et il y a un wagon-bar).

● La ligne de Cernay à Sentheim, qui transporta des ouvriers pendant soixante-quinze ans, trimbale aujourd'hui des touristes dans les sous-bois et la vallée de la Doller.

● Plus de pierres de carrières pour le petit train, entre Rosheim et Ottrott, mais des voyageurs. Périple frais le long de la ligne bleue des Vosges : (remparts et châteaux... et vin d'Alsace).

● Le chemin de fer forestier d'Abreschviller, en Moselle, ne transporte plus de bûcherons sur les lieux d'abattage, mais des amoureux de sentiers ombreux, le long de la vallée de la Sarre (halte-buvette et aire de loisirs).

● Autre parcours champêtre dans d'anciennes voitures dites « boîtes à tonnerre » de 1908, entre Hombourg/Budange et Vigy.

● Petite ligne militaire du front de la Somme, reconvertie : le train Froissy-Dompierre. Une heure trente dans la vallée de la Somme.

● Le brinquebalant Le-Crotoy-Noyelles-Cayeux-s.-Mer, né en 1887, rescapé des trains de plaisir. 27 km dans la plaine maritime.

Centre

● La ligne du Velay : Dunières - Tence - Saint-Agrève, sillonne le Haut-Vivarais, les gorges du Lignon. 37 km au milieu des pins et des bruyères.

● Autre réseau construit il y a juste 100 ans : de Tournon à Lamastre : viaducs, rochers, gorges du Doux... la machine, haletante s'arrête pour avaler 3 000 litres d'eau, et repart contournant les montagnes.

● Dans le Cantal : les gorges de la Cère : Saint-Denis jusqu'à Aurillac : 60 km de nature à l'état brut, 26 tunnels, éperons rocheux, etc.

● Côte-d'Or : les anciens trains charbonniers ont repris du service à travers la montagne bourguignonne ; — la vallée de l'Ouche — le massif forestier d'Is-sur-Tille ; et aussi, entre l'Ouche et le canal de Bourgogne.

● En Touraine, de Chinon à Richelieu l'image 1900 de certaines voitures : 20 km à travers la vallée de La Veude.

Ouest

● Dans le Tarn : Saint-Sulpice-La Ramière : viaduc spectaculaire (6 arches, 130 m).

● De Narbonne à Bize-Minervois : c'était hier le transport des vins... Canal du Midi, pont-canal de Riquet et aujourd'hui, arrêt musée et gastronomie.

● De Saint-Jean-de-Luz au col Saint-Ignace : chemin de fer à crémaillère de la Rhune... entre roc et vide...

● De Pau au lac d'Artouste : une ligne construite pour l'édification du barrage, à flanc de montagne : prouesse technique. Inoubliable paysage à 2 000 m entre ciel et terre.

● En Gironde, de Guitres à Marcenais : la Vallée-de-l'Isle (arrêt Moulin, et dégustation de crêpes).

● Arcachon : le très connu Cap-Ferret, de Bélisaire à Océan-Plage (en 1850, il était tiré par un cheval...).

● Les Landes : l'ancien petit train des résiniers circule dans la forêt, entre Labouhère et Sabres-Marquèze.

FRANÇOISE LORIOL

Renseignements de tous ordres, techniques et historiques sur les guides Horay, qui signalent aussi les petits trains de Belgique, Luxembourg, Pays-Bas et Suisse. « Guide des petits trains », éd. 1986.

DES ILES POUR REVER

DES îles pour marcher, naviguer, pêcher, nager, suivre le rythme des marées et des vents. Toutes proches... ! Mais on est loin dès qu'on s'embarque. Pas toutes touristiques, pas toutes habitées, quelquefois sans port, leur accès n'est possible, parfois, qu'avec un bateau de louage ou un passeur.

● A partir de la Côte d'Emeraude, d'abord les superbes Chausey et ses 300 îlots hérissés. Deux petits hôtels cependant... *(départ de Granville, Dinard* ou *Saint-Malo).*

● Au nord de Paimpol *(port d'embarquement)* il n'y a pas que Brehat, l'île sans voiture, mais une quantité de petites voisines, avec ici un phare, là un dolmen ou un moulin. Iles de Logadec, Seberes, Lavrec, etc. A Brehat même : 3 hôtels, un camping.

● Le monde fantastique des oiseaux de mer, c'est dans la réserve des Sept-Iles. *(Embarquement : Perros-Guirec ou Tregastel)* leurs noms : Rouzic, Bono, l'Ile aux Moines, etc.

● Plus à l'Ouest, l'Ile-Grande *(embarquement Trebeurden)* ; trois campings : des paysages tourmentés, des monuments mégalithiques.

● L'Ile Batz *(départ de Roscoff)* : 4 hôtels, 1 camping, sports et loisirs.

● L'Ile d'Iok *(embarquement pointe de Porspoden)* : 1 hôtel, un camping ; l'île du Taureau, de Callot, du Melon (le plus haut menhir de Bretagne), les Iles de Cezon, du Bec, d'Erc'h, Guenioc, etc. Toute une flopée au large des estuaires des deux fleuves côtiers Aber. Certaines ne servent que de halte aux oiseaux, aux pêcheurs, aux plaisanciers. L'hébergement : c'est sur le littoral... les îles, pour la promenade.

● A l'Ouest toute, nous voilà tout au bout de la terre de France et du Finistère : « Qui voit Molène voit sa peine, qui voit Ouessant voit son sang ! » le dicton court toujours ! C'est dire que la navigation n'est pas aisée... mais on s'embarque tout de même *(de Le Conquet ou de Brest).* Un archipel au charme sauvage, ça se mérite ! Il faut aussi aimer les vents hurleurs et la végétation au ras du sol... même si on couche à l'hôtel. Il y en a : 1 à Molène, 4 à Ouessant.

● L'Ile de Sein : *(embarquement à Audierne)* « qui voit Sein, voit sa fin ! » : deux hôtels cependant, et quelques maisons...

● Dans la baie de Benodet : l'archipel des Glénans *(embarquement Loctudy, Concarneau et Quimper)* : centres réputés de voiles. C'est là où sont nés les « Vaurien », les « Caravelle », les « Corsaire »... Une maison d'accueil pour stagiaires seulement... et leurs parents. Les obscures légendes planent toujours dans ces îles rocheuses ou sablonneuses... archipel de neuf îles.

● Toujours dans la Bretagne des légendes : l'île de Groix *(départ Lorient)* hôtels, meublés, camping et tout ce qu'il faut (même des voitures).

● Dans le golfe du Morbihan : des îles de promenade : île d'Arz, Gavrinis... etc., des cromlech et dolmens *(embarquement à Vannes).* Pour les Iles du large : Ile Houat : 2 hôtels, des meublés ; Ile d'Hoedic : un camping ; Belle-Ile et l'Ile aux Moines : — tout ce qu'il faut, — *le départ est de Locmariaquer, ou Port-Navallo, ou Quiberon, ou Trinité :* ça circule ! Passons sur les très connues îles de Ré, d'Oléron, l'île d'Aix *(embarquement La Rochelle/La Palice),* passons sur l'île d'Yeu *(départ de Fromentine)* dans celles-ci tout est prévu pour le tourisme...

● En Loire-Atlantique : des semis d'îlots rocheux, des passeurs à partir de *Piriac* vous emmènent à l'île de Med (Dumet)...

Si les îles citées du Nord ou d'Atlantique ne possèdent pas toutes d'hébergement, les côtes du continent très proches, sont semées d'hôtels, meublés, camping...

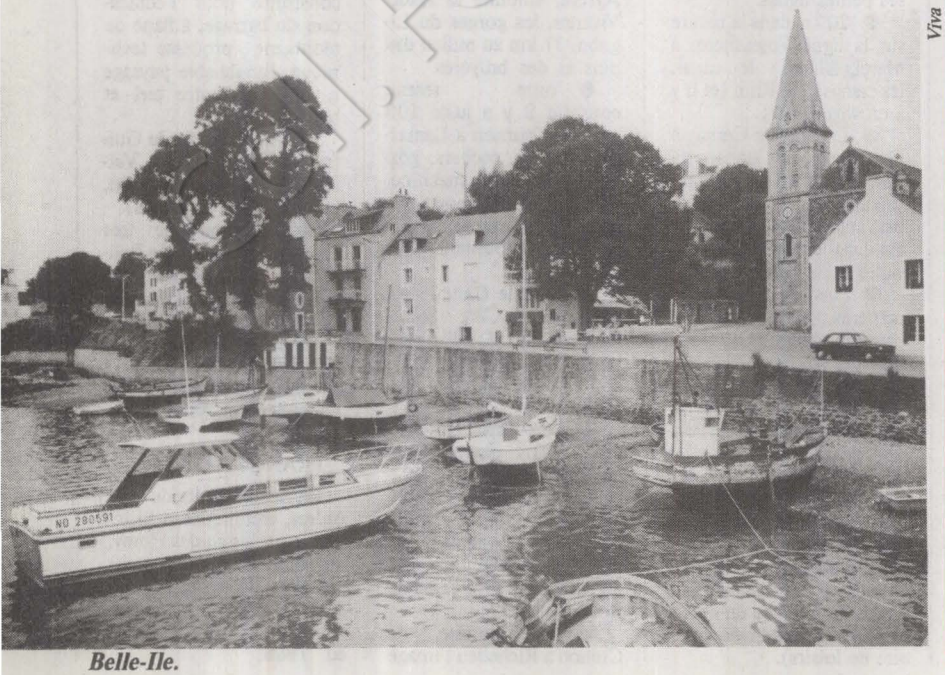
● Et la Méditerranée ? Pourquoi s'embarque-t-on toujours pour les mêmes îles... ? Et les basses terres de Camargue ? et l'archipel du Cap-Croisette ? Riou, Calsereigne, Congloué. Et l'archipel de Frioul, Pomègues, Ratonneau... ? Tout cela face à Marseille : (location de bateaux). Des rochers blancs implacables dans un bleu de violence... c'est la Grèce déjà : ils ne s'étaient pas trompés les aventuriers de la mer.

● Que dire des paradis surpeuplés des îles du Levant ? Au Levant même : 2 hôtels, 2 campings, un centre naturiste, *(départ du Lavandou).* A Port-Cros : 2 hôtels *(départ du Lavandou ou du port d'Hyères).* A Porquerolles, 5 hôtels, des meublés (camping interdit) mais des forêts de mâts de bateaux ! *(départ de Toulon, Hyères ou la Tour Fondue)* et lignes inter-ports.

● Plus à l'Est : les petites îles au large d'Anthéor, les îles de Lérins... et la Corse, que diable, et les îles de l'« Ile »... une douzaine, belles et sauvages... Mystérieuses ou éclatantes de soleil, des jardins irremplaçables... A ne pas abîmer surtout, surtout, et vivre lentement la vie des îliens.

FRANÇOISE LORIOL

* Renseignements détaillés, histoire, navigation, écologie sur « Guide des Iles des côtes françaises ». Edition Horay.



Viva

Belle-Ile.

SUR LES TRACES DE LA REVOLUTION

La Révolution française sous forme de guide touristique, c'est une bonne idée. Mais à lire certaines lignes on pourrait croire que la Révolution n'a été que violences et exactions... Dans les lieux — recensés — où des hommes se sont battus pour leurs idées, il aurait été intéressant d'insister sur le cheminement de celles-ci... En tout cas, pour ceux qui visitent* Paris, *une façon nouvelle d'aborder la capitale, avec places, rues, tribunaux, prisons, palais, qui furent les cadres de la Révolution.

Quelques repères tout autour de Paris :

● **Versailles** : ***pas seulement le château, mais les rues : exemple rue Carnot, le « Cercle breton » d'où sortira le Club des Jacobins, transféré ensuite à Paris. La rue du Jeu-de-Paume, la salle où eut lieu le fameux serment du 20 juin 1789.***

● **Saint-Cyr** : ***l'école de Madame de Maintenon, pillée en 1793, et les cendres de la célèbre Françoise dispersées aux quatre vents !***

● **Bourg-la-Reine** : ***Ici, vécurent Lucile et Camille Desmoulins, là, la prison où mourut Condorcet.***

● **Choisy-le-Roi** ***où vécut Danton,* Compiègne** ***où furent arrêtées les carmélites qui inspirèrent Bernanos,* Caen,** ***dont le château brûla trois jours après la Bastille, et dont la rue Saint-Jean abrita Charlotte Corday, avant qu'elle ne partit pour Paris réaliser son projet...***

Chaque ville (300 environ) a sa page révolutionnaire ou ses réactions contre-révolutionnaires : La Vendée, les Chouans... jusque dans les îles ou émigrés débarqués s'opposent aux Républicains...

« Guide de la Révolution » — les lieux, les monuments, les musées, les hommes. — (Ed. Horay).

ABECEDAIRE DE L'ETE

PAR FABIAN GASTELLIER



Rita Hayworth dans le célèbre fourreau de « Gilda ».

Interpress

a comme God bless America

En ces temps de célébrations, bronzez donc « stars and stripes » : offrez-vous le ***festival des meilleures comédies cinématographiques américaines du cinoche 14 juillet-Odéon.*** Pendant tout l'été les toiles les plus divines se succèderont à raison d'un film par jour. Entre autres l'irrésistible « Copacabana » d'Alfred E. Green, qui marie Carmen Miranda et Groucho Marx. Demandez le programme au 43.25.59.83.

c comme Curacao

Sambas, mambos, blue lagoon et sable blanc : l'association ***Fêtes et Forts*** organise pendant tout l'été des ***nuits tropicales*** où se laisser couler au rythme des musiques métisses de 23 h jusqu'à l'aube. Chaque samedi, en juillet, et les vendredis et samedis durant août et septembre. Rendez-vous au fort de Champigny. Renseignements au 45.76.15.50.

d comme Divas

Elles sont venues, elles sont (presque) toutes là les divas de la musique. En toute subjectivité, 5 soirées quatre étoiles à ne pas manquer : ***Agnès Baltsa et José Carreras dans des duos d'amour lyrique à Montpellier le 15 juillet*** (42.86.86.86) ; ***Margaret Price dans l'« Ariane à Naxos » de Richard Strauss au festival d'Aix-en-Provence les 24, 27, 30 juillet et 2 août*** (42.23.11.20) ; ***Montserrat Caballe à Salon-de-Provence le 29 juillet*** (42.86.86.86.) ; ***Ruggero Raimondi à Saint-Jean-Cap-Ferrat le 2 août*** (même numéro) et ***Miguel-Angel Estrella à Estagel le 8 août*** pour un concert gratuit (même numéro).

Question à 10 francs : quel must discographique de ces stars choisir pour sa discothèque ? Réponse : la « Carmen » d'Agnès Baltsa (D.g.g.), le « Roberto Devereux » de José Carreras (disque pirate HRE n°231-3), les « Airs de concerts de Mozart » de Margaret Price (R.c.a.), les « Raretés de Rossini » de Montserrat Caballe (R.c.a.), le « Don Giovanni » de Ruggero Raimondi (C.b.s.) et les « Sonates pour piano » de Beethoven par Miguel-Angel Estrella (Erato).

comme Duchesse

« La Grande Duchesse de Gerolstein » d'Offenbach, opérette célèbre pour son refrain : « Ah ! j'aime les militaires », verra le jour au ***festival de Carpentras les 23 et 26 juillet.*** Victoria Cortez y sera mise en scène par Robert Fortune, un petit surdoué de la roucoulade rigolote. (90.63.15.45). Mais la plus Duchesse des Duchesses reste, évidemment, Régine Crespin (CBS).

f comme F.r.a.c.

Le Fonds Régional d'Art contemporain organise du ***3 au 23 août dans les galeries de Parly II une exposition exceptionnelle d'une soixantaine d'œuvres d'artistes contemporains*** parmi lesquels Geer van Velde, Jan Voss, Olivier Debré et Jean-Paul Chambas : rien que du beau monde.

comme Frissons

Vos cheveux et tout votre système pileux seront au garde-à-vous ***le 4 août à 20 h 30 sur T.f.1 pour « La cinquième Victime »*** ***de Fritz Lang*** avec Dana Andrews et Ida Lupino. Une œuvre psychanalytico-policière doublée d'une âpre critique sociale que son auteur considéra longtemps comme son film-fétiche.

g comme Gilda

Petite anecdote espagnole. En plein franquisme, un cafetier peu acquis aux thèses du Caudillo se plaint à un touriste français de la censure ambiante. « Tenez, explique-t-il, prenez le cinéma : ils coupent tout. Dans ce « Gilda » qui passe en ce moment, la Rita Hayworth n'enlève plus que son gant ! »... Nostalgiques du mythologique fourreau noir signé Jean-Louis, ***retrouvez Rita sur F.r.3 le 5 août à 20 h 30 pour une « dernière séance spéciale » avec, au menu : « Salomé » de William Dieterle et « la Blonde et la Rousse » de George Sidney.***

h comme Holocauste

Faut-il pleurer, faut-il en rire ? Ils ont du génie à T.f.1, heureusement qu'ils ne vont pas tarder à être privatisés ! Parce que, sincèrement, choisir les soirées des ***21, 28 août et 4 septembre à 21 h 30 pour diffuser « Shoah » de Claude Lanzmann***, faut le faire ! Ils ont peur que les gens regardent ou quoi ? Ils préfèrent que les jeunes générations n'entendent parler que des thèses de Faurisson et Roques ? A méditer.. Et si le terrible sujet vous intéresse, l'un des livres les plus remarquables jamais écrit reste encore l'essai de Hermann

(suite en page 26)

Collection Serge Klarsfeld

(suite de la page 25)

Langbein : « Chambres à gaz : secret d'Etat » (Minuit).

comme Histoire

Raconter 40 000 jours d'histoires et d'Histoire, c'est le pari lancé par la municipalité de ***Saint-Nazaire (Loire-Atlantique) qui présente du 24 au 30 juillet et du 2 au 8 août à 22 h sur la place de l'Industrie un spectacle cinéma-théâtre témoignant sur cent années d'une ville ouvrière.***

Cette saga est placée sous le signe de Paul Nizan : « Tout se retrouvera ; rien ne se perd finalement, des comptes qui sont établis dans le monde » et réalisée par Christophe Rouxel (40.53.00.19).

i

comme Insolence

Le plus frivole des Parisiens mondains aux dires de l'ineffable Toubon, à savoir le délicieux Michel Polac, restera des nôtres tout l'été où son émission ***« Droit de réponse » continuera de faire les jolies soirées de T.f.1 les samedis à 21 h 30.*** Quelques extraits des meilleurs moments et quelques inédits pour des vacances télégéniques.

j

comme jazz

Antibes et ses jazzmen, c'est tous les soirs sur A.2 du 21 au 30 juillet vers 22 h. Pat Metheny Trio, Tito Puente, Woody Shaw, George Benson, Eddie Palmieri, Eddy Louis et Keith Jarrett dans une mise en scène signée Jean-Christophe Averty. Vous aurez été prévenus...

k

comme Kitsch

Le peplum qui tue a encore frappé ! Ecrit par Anthony Burgess et Vincenzo Labella, réalisé par Stuart Cooper, *« Anno Domini »* relate en six épisodes d'une heure les années troublées de la décadence romaine après la crucifixion de Jésus. Tourné dans les ruines d'époque (Pompéï, Herculanum, Rome..), ce nanar ***diffusé chaque dimanche à 17 h. à partir du 13 juillet sur A.2*** réunit le (gold) Gotha des stars du Tout-Hollywood. Au hasard : James Mason y est l'empereur Tibère ; Ava Gardner, maman Agrippine ; Jennifer O'Neill, Messaline et Fernando Rey, Sénèque. A vos fous-rires..

comme Krishna

Après le « Mahabharata » et l'année de l'Inde, on peut continuer de se faire une idée sur le pays de Rajiv Gandhi (qu'il est beau, qu'il est beau) en se branchant sur ***T.f.1 le 2 septembre à 22 h pour l'un des chefs-d'œuvre de Satyajit Ray : « les Joueurs d'échecs ».*** On peut aussi parfaire sa connaissance de ce cinéma en feuilletant les passionnants « Ecrits sur le cinéma » par Satyajit Ray en personne (Ramsay).

m

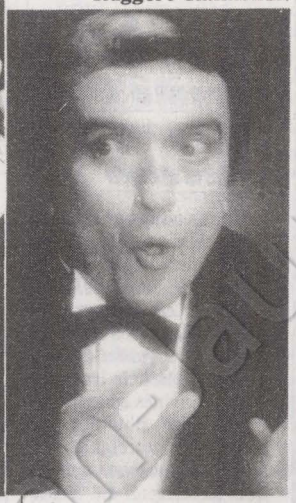
comme Matisse

Dès le 3 juillet, ***Henri Matisse a envahi la ville de Nice. Au total 3 expositions couvriront les mois d'été : « Matisse et Tahiti » à la galerie des Ponchettes (93.62.31.24) ; « Matisse, photographies » au musée des Beaux-Arts Jules-Chéret et « Matisse, l'art du livre » au musée*** Matisse (93.81.59.57). On peut aussi se rincer l'œil avec le remarquable livre de Pierre Schneider « Matisse » (Flammarion).



Enguerrand

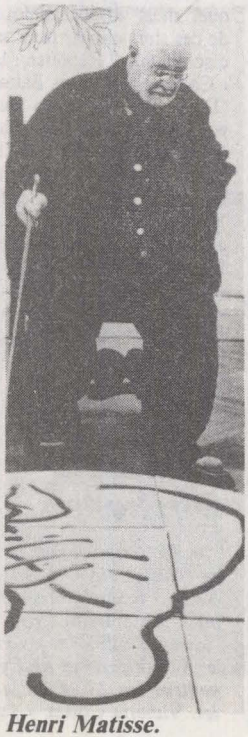
Lionel Rocheman.



Ruggero Raimondi.

comme Melting Potes

Le XVII Festival international jazz-rock-musiques métissées de Salon-de-Provence (Château de l'Empéri) ***ouvre ses portes dès le 16 juillet à 21 h*** avec Lionel Hampton. Jusqu'au 21 juillet on pourra applaudir Véronique Samson, lloyds Cole and the Commotions, Gilberto Gil, Chaka Khan et Nina Hagen (90.43.92.30).



Henri Matisse.

n

comme Nanas

Une année-nanas, 86 ? Et comment ! Ne serait-ce que pour le César de Coline Serreau.. Alors films de femmes pour films de femmes, découvrons ***la première œuvre d'Aline Issermann : « le Destin de Juliette » sur A.2 le 8 août à 23 h.*** Une petite paysanne, un macho brutal, les destinées tracées et les révoltes imprévues.. Laure Duthilleul et Richard Bohringer tous deux remarquables.

Autre rendez-vous féminin : si vous passez par Hambourg en R.f.a. un grandiose festival de femmes talentueuses vous y attend du 23 août au 15 septembre, Teresa Berganza y croise le chant de Mercedès Sosa ; Eva Mattes et Angela Winkler y disent des textes de Bettina Von Armin et Louise Labbé ; Giovanna Marini y rencontre Carla Bley et une journée tout entière est consacrée à Winny Mendela. Rens. 19.49.40. 271.33.16 ou 271.33.17.

o

comme Opéra

Une création et un classique : deux rendez-vous de choix. Pour se faire des oreilles neuves, tous au ***Centre Acanthes d'Aix-en-Provence pour la Première de « la Tour de Babel, détails » de Georges Aperghis (les 14 et 15 juillet à 18 h.*** **Renseignements au 42.26.41.66)** avec Michael Lonsdale et Edith Scob en récitants. Pour se dilater l'ouïe, tous aux ***Chorégies d'Orange pour le « Macbeth » de Verdi avec Renato Bruson (le 2 août à 21 h 30).*** Renseignements au 90.34.24.24 ou 90.34.15.52). Bruson a enregistré « Macbeth » sous la baguette de Giuseppe Sinopoli (Philips), mais on peut aussi se régaler avec son enregistrement pirate de 1977 (H.r.e.). Comparaison n'est pas raison..

p

comme Palme D'or

La fuite d'un permissionnaire dans la neige, en Turquie : les images immortelles de ***« Yol » de Yilmaz Güney et Serif Gören,*** Palme d'Or à Cannes en 1982, ***sur votre petit écran de T.f.1 le 1er septembre à 20 h 30.***

s

comme Soixante-huit

Sous les pavés, la plage. Et des souvenirs en pagaille.. Sur les années 68 et sur ceux qui n'en sont pas revenus, ***Romain Goupil a réalisé un petit chef d'œuvre d'émotion vraie : « Mourir à 30 ans » sur F.r.3 le 27 août à 23 h.***

comme Samba

Le Brésil à portée de la main, c'est à Châteauvallon où, du 22 au 26 juillet, Gilberto Gil, Luis Melodia, Les Etoiles, Beth Car-

valho, Moraes Moreira et Teca Calazans se succéderont de 22 h jusqu'à plus soif. Pour couronner le tout, dans le parc des expositions de Sainte-Musse, une « nuit brésilienne » illuminera le samedi 26 juillet (94.24.11.76).

t comme Théâtre

Passage obligé par *Avignon avec deux points forts : « la Tempête » de Shakespeare montée par Alfredo Arias* avec Pierre Dux dans le rôle de Prospero *(Cour d'Honneur, du 11 au 19 juillet à 22 h.)* et *« Don Carlos » de Schiller monté par Michelle Marquais*, avec Marthe Keller, Bernard Fresson et Gérard Desarthe *(Cloître des Carmes, du 11 au 17 juillet à 22 h.* Renseignements sur Avignon au 90.86.24.43). A propos de Schiller, saviez-vous que le premier « Don Carlos » que l'on peut trouver et dont le dramaturge allemand s'est servi était français ? César Vichard, abbé de Saint-Réal en est l'auteur en 1672. Le bonhomme fut des plus lus et des plus adorés, connut des démêlés théologiques avec le grand Arnault et les Jansénistes avant de tomber dans un oubli complet. On peut toutefois se procurer son « Don Carlos » ainsi que sa « Conjuration des Espagnols contre Venise » qui inspira Thomas Otway puis Hugo von Hoffmasthal dans une réédition de 1977 des éditions Droz. Cocorico !

comme Tutu

« Il faut s'être tapé 200 fois le « Lac des Cygnes » pour se défaire du carcan d'un tutu... » Ainsi parle *Maguy Marin*, ex-classique petit rat, ex-compagne des Ballets du XX[e] siècle de Béjart et aujourd'hui l'une des meilleures chorégraphes de la danse contemporaine. *Au Festival de Vaison-La-Romaine, le 29 juillet à 21 h 45, elle présentera « Calambre ».* **On en fait les pointes d'avance ! (90.36.24.79.).**

comme Truffaut

Les Truffaldiens (Truffaldistes ?) sont à la fête sur *F.r.3 : le 21 juillet à 20 h 30 avec « la Peau douce »* (pour retrouver Françoise Dorléac) et *le 28 juillet à 20 h 30 également avec « l'Amour en fuite ».*

V comme Vagues

Pour se rouler dedans par grand écran interposé : *« Tant qu'il y aura des hommes », de Fred Zinnemann* avec les maillots de bain respectifs de Burt Lancaster et Deborah Kerr sur *T.f.1. le 31 août à 20 h 30.*

W comme Whisky

L'intégrale Gainsbarre, ça ne se refuse pas. *T.f.1 le 29 août à 20 h 30 pour retrouver l'intégrale du show de Serge au Casino de Paris.*

y comme Yiddish

Irrésistible et indémodable : *le one-man-show de Lionel Rocheman « Grand père Schlomo » reprend tout l'été à 21 h. au théâtre de l'Oeuvre* (48.74.42.52 ou 48.74.47.36). Une savoureuse galerie de portraits issus d'un petit village juif de l'ancienne Pologne : un rire qui change les idées et principalement les idées reçues ! A continuer par un livre du sieur Rocheman lui-même « la Belle Age ou les douceurs de la guerre » (Encre).

EXPOSITION

Figures africaines : le merveilleux avec masques



Masque bakwele (Congo).

« Masques aux visages sans masque, écrit Léopold Sédar Senghor, dépouillés de toute fossette comme de toute ride (...). Ils nous disent les hommes de coton, du café, de l'huile. Ils nous disent les hommes de la mort (1). » En ouvrant ses portes au public, la fondation Dappert (2) entend relancer l'intérêt envers l'Afrique, dont l'art essentiellement d'ordre clanique et religieux est à l'origine du puissant renouvellement artistique des formes européennes, surgi avec le cubisme au début du siècle. Les masques et les figures que Picasso et Braque, mais aussi Archipenko, Herbin et Zadkine appelaient « l'art nègre », donnent lieu, ainsi, à une sorte de brève, autant qu'admirable, préface aux Arts Décoratifs simultanément aux deux expositions proposées avenue Victor-Hugo (3).

D'entrée de jeu, plusieurs remarques s'imposent quant au parti pris des organisateurs : 1°) il s'agit plus, dans chacune de ces manifestations, de placer le visiteur en contact direct avec des sculptures, sans souci didactique de les relier à des fonctions spécifiques. La plastique, sinon l'expressivité, propre à chacune d'elles est de la sorte privilégiée, ce qui facilite, il est vrai, d'utiles quoique troublantes comparaisons avec telle Vénus de Lespugue du paléolithique (250 siècles avant notre ère) ou tel nu d'Henri Laurens ; 2°) l'avantage retiré de cette façon d'aborder les choses revient à focaliser l'attention sur les objets, le mouvement qui anime les surfaces, et sollicite, ce faisant, l'esprit des œuvres.

Toutefois, le réalisme africain risque, en retour, en ses diverses identités, d'être confiné dans le flou artistique. L'homme africain, dont les ancêtres ont été classés par l'anthropologie parmi les premiers hominidés, a connu, avant notre ère, des cultures hautement sophistiquées. Deux têtes Nok en argile brune micacée et terre cuite du Nigéria attestent que l'art de certaines ethnies étaient au moins contemporain de celui de la Grèce et de l'Etrurie antiques. Il paraît donc impossible à l'amateur de suivre le fil d'Ariane, qui les rattache à tel bouquet à cinq têtes Dogon, voire à tel masque Bakwele du Gabon. Ceci, d'autant plus que les sculptures désormais reconnues et répertoriées constituent des créations majeures de l'Afrique, sauvées de la dégradation naturelle ou réchappées des bûchers allumés par les missionnaires, qui se sont succédé du XVII[e] au XIX[e] siècle lors des campagnes d'exploration et de conquête, tant portugaises et hollandaises qu'anglaises et françaises.

Ces restrictions marquent combien le plaisir à contempler ces idoles de l'Afrique occidentale se trouve comme amoindri faute de pouvoir saisir, dans sa totalité, la force inventive des sculpteurs anonymes. Car, en un tel voyage dans cet univers intensément émotif où la frayeur, sinon l'agressivité, le disputent à l'impassibilité et à la méditation tendre, une beauté ronde, pointue ou sèche, hors des normes, en tout cas des nôtres, s'impose. Celle d'une vérité primitive des formes, comme celle d'une pensée visuelle épurée jusqu'à se refuser à toute anecdote, sauf à retenir l'essentiel.

Or, celui-ci suggère que les esprits vivent à travers la matière travaillée par les artistes, qui sont avant tout des interprètes.

Comme par magie, cette nature métamorphosée assure la liaison entre le commun des mortels et les éléments primordiaux, forêt et animaux, pluie et amour, vent et chasse. Le visible, en somme, matérialise l'impalpable, sinon est la forme sous quoi naît et renaît l'invisible, que les surréalistes ont tant ausculté. Il rejoint, de toute éternité, les inquiétudes et les désirs terrestres. En cela, masques et fétiches du rituel africain agissent, non pas pareils à d'inertes symboles, mais comme des « stabilisateurs sociaux ». N'était-ce pas là, en quelque sorte, le rôle dévolu pendant des siècles aux rois de France qui, par l'imposition des mains, étaient censés guérir des écrouelles (4) ?

Les regards rebondis ou tournés vers l'intérieur d'eux-mêmes, les faces trouées d'yeux, ou à peine éclairées de fentes, avec ou sans bouche, cristallisent en une seule et unique mémoire, le passé intemporel, le présent et ce qui doit devenir dans la continuité linéaire du temps. Ils concentrent l'énergie et la répandent autour d'eux avec un égal pouvoir d'aimantation (5).

Lucien CURZI

---

(1) Dans « Prière aux Masques »

(2) Olfert Dappert : médecin hollandais qui, bien qu'il ne se soit jamais rendu en Afrique, est l'auteur d'une monumentale « Description de l'Afrique », sorte de synthèse du savoir européen au XVII[e] siècle. Cet ouvrage est illustré de 98 cartes et gravures, dont 48 pour l'Afrique noire. Il a été publié en flamand en 1668 et en 1678, en français en 1686.

La fondation Dappert créée en janvier 1984 a son siège à Amsterdam, ce qui est pour le moins bizarre. Elle a été fondée par un indsutriel français, collectionneur et mécène, Michel Leveau, P.d.g. de la Compagnie minière de l'Ogooué. Ce dernier l'a installée dans un élégant hôtel datant de 1910, équipée d'une bibliothèque de deux mille volumes ouverte aux chercheurs. Selon le dossier remis à la presse, la cheville ouvrière de la fondation rétrocède à Dappert une partie de ses dividendes.

(3) 50, avenue Victor- Hugo, 75016 Paris (45.00.01.50). Jusqu'au 30 septembre. Chaque jour, sauf dimanche et lundi, de 11 h à 19 h.

(4) Marc Bloch : « les Rois thaumaturges » — Gallimard.

(5) Ouvertures sur l'art africain — Musée des Arts Décoratifs, 107, rue de Rivoli, 75001 Paris. Chaque jour, sauf lundi et mardi, de 12 h 30 à 18 h 30 ; le dimanche de 11 h à 17 h.

DES LIVRES POUR VOTRE ETE



Brigitte Bardot.

CINEMA

** « Brigitte Bardot, un mythe français », par Catherine Rihoit (Olivier Orban).*

Vadim d'abord. Pour la naissance d'une légende. Et puis d'autres, beaucoup d'autres, dont on se souvient à peine parce que c'est Brigitte qui compte. Un génie tout de même, Godard, qui a offert à Bardot sans doute son plus beau rôle, dans « le Mépris ». C'est avec bien du talent que Catherine Rihoit retrace le destin de celle qui « s'arrangera toute sa vie pour avoir rendez-vous avec le soleil ». On retrouve B.B. – ses films, ses mariages, ses caprices – on découvre Brigitte et sa vulnérabilité, sa tendresse. Une remarquable biographie.

** « Le Roman du cinéma » tome 2, par Claude-Jean Philippe (Fayard).*

Rhett séduit Scarlett, Charlot se prend pour un dictateur, Orson le Grand se transforme en Citizen Welles, et Bogie devient fou d'amour parce qu'il a rencontré Bacall. C'est la guerre, c'est terrible. C'est le cinéma, c'est fantastique. L'écran est un roman, dont les frères Lumière – et leurs brillants successeurs – écrivent les plus belles pages.

** « Le Cinéma du Front Populaire », par Geneviève Guillaume-Grimaud (L'Herminier).*

S'il n'en restait qu'un – de film –, ce serait celui-là. La formidable aventure collective contée par Julien Duvivier dans « la Belle Equipe ». Comme un symbole de l'été 36, comme le rêve d'un ailleurs fraternel et généreux. Mais il y a eu d'autres films, avant, et après. Mais il y a eu, dans tout ce cinéma français de l'époque Blum, le bonheur, la crainte, la désillusion. Et l'espoir. Un bien beau livre, superbement illustré.

** « Les Vies secrètes de Marilyn Monroe », par Anthony Summers (Presses de la Renaissance).*



Jean Gabin dans « la Belle Equipe ».

C'est croustillant juste comme il faut. Discret pour éviter le voyeurisme, informatif pour nous donner à réfléchir. Marilyn a connu plein de gens, Marilyn a vécu une drôle de vie. Et a tiré sa révérence avec une drôle de mort. Star. Malheureuse jusqu'au bout. Un livre de plus sur la blonde fragile, mais un livre qui mérite le détour.

M.D.

PURS ESPIONS

** « Le Pacte Holcroft », par Robert Ludlum. (Editions Robert Laffont).*

Un mystérieux trésor enfoui en Suisse et amassé jadis, juste avant le déluge, par une poignée de nazis. Une mission internationale et souterraine pour « réparer » les dégâts de la guerre. Un jeune Américain embarqué malgré lui dans l'affaire... Ceux qui connaissent la « patte » de Robert Ludlum ne seront pas déçus : avec « le Pacte Holcroft », il signe ici l'un de ses meilleurs livres d'espionnage, haletant en diable, qui mène le lecteur entre Berlin, Jérusalem, Paris, la C.i.a., les services secrets israéliens... Dès la troisième page, on est « accro » comme c'est pas permis et on ne sort plus du bouquin : dur pour le bronzage !

** « Red Fox », par Anthony Hyde. Editions du Seuil.*

Pour un coup d'essai c'est un coup de maître ! Un diplomate qui se suicide, le père d'une jeune Canadienne qui disparaît et, soudain, l'ombre de Lénine, Staline, du K.g.b. au plus fort de la guerre froide : Anthony Hyde, ça fonctionne très fort et « Red Fox », ça vous emballe en cinq secondes pour ne plus vous lâcher. Après, on voit des espions partout...

F.G.

LATINOS-AMERICAINS

** Mario Vargas Llosa. « Histoire de Mayta », Gallimard.*

Dans un Pérou en proie à toutes les violences, terrorisme, intervention étrangère, misère et mensonges, le passé et l'avenir sont mélangés sous la plume rapide et précise du maître péruvien Vargas Llosa. L'intrigue nous plonge dans un monde de souffrances où toutes les certitudes perdent pied. Enquête quasi-policière qui aboutit à la prison de Lurigancho, là où, en dehors de toute fiction, un massacre vient de se produire (voir page 12). Ce n'est pas le meilleur livre de Vargas Llosa, on sent trop l'envie

Allo Maman bobo...

** Nina Sutton : « les Mamandises » (Albin Michel).*

La madeleine de l'été, la gourmandise nostalgique. Maman, t'étais vraiment géniale quand tu nous rembarrais d'un terrible : « On n'adore que le Bon Dieu » (et pas les spaghetti). Vraiment futée avec tes « Je vais en prendre un pour taper sur l'autre » ou tes « Mange, tu ne sais pas qui te mangera ». C'est décidé, on retombe en enfance. Pour savourer ces phrases définitives qui faisaient notre vie. Pour entendre à nouveau « C'est bon, c'est maman qui l'a fait ». Et pour craquer avec papa désespéré : « On ne me dit jamais rien dans cette maison ».

MARTINE DUCOUSSET

qu'il a de donner des leçons aux politiciens de son pays, leçons sans doute méritées mais qui alourdissent quelque peu un récit qui reste passionnant. On ne regrette pas de plonger avec Mayta dans ce cauchemar andin.

**** Alejo Carpentier : « la Musique à Cuba », Gallimard.***

La première édition de « la Mùsica en Cuba » vit le jour en 1946 à Mexico, nous avons maintenant la possibilité de connaître pour la première fois en français ce texte vieux de quarante ans. Narrateur hors-pair, Carpentier, ministre conseiller de l'ambassade de Cuba à Paris, de 1967 à sa mort en 1980, nous invite à une promenade dans le monde enchanté de la Caraïbe. Prétexte du voyage : la musique. Toutes les musiques qui ont fait de Cuba une bouillante marmite où mille influences se mélangent au gré des migrations et des événements politiques. Mettre en évidence les racines de la musique cubaine, avec les influences africaines, européennes et américaines, pour aboutir à une véritable histoire de Cuba. Un livre à écouter.

**** Julio Cortazar « Heures indues », Gallimard.***

**** Julio Cortazar « Entretiens avec Omar Prego », Gallimard « Folio »/Essais.***

Dans le premier volume, huit nouvelles de l'écrivain franco-argentin mort en 1984. Un univers très cortazien qui agace, qui énerve, qui fait peur (lire surtout le terrible récit de « l'Ecole, la nuit ») et qui fascine par l'extrême sécheresse d'un style froid, précis.

Pour mieux comprendre et aimer ce style unique, on peut se pencher sur les « Entretiens avec Omar Prego ». Emouvant parce que imprégné de souvenirs personnels, ce petit livre risque fort de devenir la bible des « cronopes ». Suivre à la trace le processus créateur chez Cortazar peut être aussi intéressant que la lecture de ses nouvelles, mais celles-ci ne se remplacent pas.

CARLOS FERRARI-LOPEZ



Pascal Lebrun

Léopold Sédar Senghor remettant le prix des Droits socialistes de l'homme à Günter Walraff.

La tête de l'autre

** Günter Walraff : « Tête de Turc », Editions la Découverte, ce livre a reçu le prix des Droits socialistes de l'Homme, 1986.*

Il a changé d'identité durant trois années. Günter Walraff, le journaliste allemand est devenu Ali, ouvrier journalier turc. Et tout a basculé. Ali n'est pas Günter et le citoyen turc ne ressemble pas à l'Allemand. Terrible livre. Redoutable témoignage... les constats mêlés de dégoûts sur cette expérience de « changement d'identité » de ce « journaliste indésirable » sont des chapitres uniques de réalisme journalistique. L'enquête est faite. Trois années de fausse identité. Trois années de labeur peu ragoûtants. Trois années d'exploitation incensée par des libéraux allemands, des démocrates sincères se cachant derrière la vitrine de « cette » société.

Günter Walraff a frappé. Fort. Mais sans haine, sans esprit de revanche. A croire que Ali, ce personnage-couverture, lui a tellement imprégné l'esprit que Günter continue encore à se cacher. Le quotidien de l'ouvrier immigré, en Allemagne, est épouvantable... Il reste à faire l'enquête chez nous. ***DENIS DANGAIX***

BIZARRE, BIZARRE

**** Carl-Henning Wijkmark : « la Draisine ». Actes-Sud.***

A la veille de la première guerre mondiale, un jésuite plus passionné de Darwin que de Dieu, rencontre trois grands singes presque humains. Et les embarque à bord d'une draisine à voile pour une épique traversée de l'Atlantique, du Congo au Brésil.

Récit de voyage aux images picaresques, réflexion amère et tendre sur l'impossible humanité, « la Draisine » ne ressemble vraiment à rien de ce qui se publie, d'ordinaire.

**** Adolf Muschg : « la Lumière et la clef ». Ed. Gallimard.***

Qui mieux qu'un vampire, un vrai, pour parler de la mort et de la vie ? Qui, mieux qu'un aveugle, pour expliquer l'art de regarder les tableaux ? Tout est affaire de mystère. Sur le thème de la fascination, Adolf Musch le Zurichois, livre un ouvrage-somme, plein de détours et d'ombres, comme un labyrinthe. Plein de reflets et de faux-semblants. Troublant.

F. de G.

**** Robert Merle : « Le jour ne se lève pas pour nous », Plon.***

Que font les hommes quand ils ne sont plus sous le regard des femmes ? Des enfantillages ! Même si ces enfantillages ont pour cadre un sous-marin nucléaire lance-engins du style « Redoutable » et « Foudroyant »... L'exquis conteur qu'est Robert Merle s'est un peu fourvoyé dans ce monstre d'acier propulsé par un réacteur nucléaire et porteur de ces engins de mort que sont les missiles mirvés. Mais, curieusement, ce roman qui tient plus du reportage minutieux quasi au ras des pâquerettes (le « Redoutable » comme si vous y étiez) se lit rapidement, avides de savoir, que nous sommes, comment cent trente hommes embarqués – sans jour ni nuit, sans aucun repaire géographique et pour des « marées » de soixante-dix jours – vivent cette stupéfiante aventure. Un plaidoyer pour la dissuasion, déguisé en chronique quotidienne et un peu nunuche des sous-mariniers.

N.C.

Pauvre Philippe

** Pierre Moustiers : « Un aristocrate à la lanterne », Gallimard.*

Il faut bien du talent à Pierre Moustiers pour nous faire croire à la sincérité de ce curieux personnage que fut Philippe Egalité. Premier prince du sang, cousin du roi dont il a pourtant voté la mort, Philippe d'Orléans, qui, politiquement, se situa à la gauche des Jacobins, nous livre son journal de prison alors qu'arrêté avec ses fils en 1793 il vit ses derniers mois avant d'être exécuté.

Le véritable Philippe d'Orléans n'ayant rien laissé, ni écrits, ni mémoires, Pierre Moustiers se lança dans une recréation totale de ce personnage ambigu, bon père, mari volage, jouisseur effréné et lâche par hérédité. « Elève » de la redoutable Madame de Genlis (lire au sujet de cette faiseuse de rois la remarquable biographie de Gabriel de Broglie parue chez Perrin), Philippe Egalité intelligent, sensible, mais faible n'était-il pas marqué de la malédiction des Orléans, proches du pouvoir et toujours empêchés d'y accéder sauf dans le cas où la branche ainée faillissait (le Régent et Louis-Philippe) et maintenus volontairement dans la paresse et la débauche quand ce n'était pas carrément dans l'homosexualité pour mieux les « tenir ». Poursuivant, après « l'Hiver d'un gentilhomme » et « le Cœur du voyage », l'étude de ce siècle des Lumières qui ne cesse de nous interpeller , sans complaisance pour sa créature mais plein de compassion pour cet aristocrate, dévoyé à ses yeux, Pierre Moustiers nous donne une fois de plus l'exemple d'une écriture aujourd'hui sans pareille dans son classicisme et sa pureté.

NICOLE CHAILLOT

HISTOIRE

**** Yvonne Singer-Lecocq : « Un Louvre inconnu » (Librairie Académique Perrin, vol. relié de 544 pages – 130 F).***

Du Louvre de Henri IV qui, le premier, fit cohabiter artistes et artisans, à celui de Napoléon III, pour partie cédé aux Finances, deux siècles pour un roman de la vie, du travail et des misères chez les peintres et sculpteurs échappés à la dure loi des corporations. Apparaissent alors, dans leurs ombres et lumières, Poussin, Vouet, Le Perrin, Chardin, Greuze... Portraits comme gravés, parfois, à l'eau-forte.

L.C.

POLITIQUE

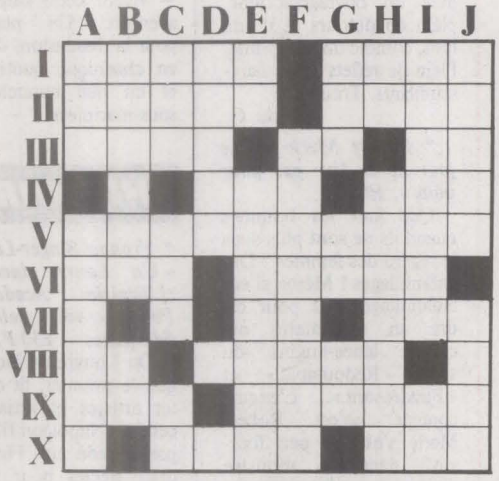
**** Serge Halimi : « A l'américaine. Faire un président ». Aubier.***

Ce n'est pas un énième livre sur les Etats-Unis. C'est le premier écrit par un Français sur l'histoire – et les histoires – de la dernière campagne présidentielle américaine. Serge Halimi qui a passé plusieurs années à l'Université de Berkeley analyse avec minutie et humour la façon dont outre-Atlantique on fait un président (Ronald Reagan) ou un candidat destiné à être battu (Walter Mondale). La machine électorale des deux grands partis, le rôle des médias, les trucs qui privilégient le « look » par rapport aux idées sont décrits avec un grand sens de l'observation et constamment sous-jacente, la question de savoir si la vie politique française a beaucoup à gagner à se jouer à l'américaine. L'auteur trouve en tout cas plutôt réconfortant – et nous avec lui – que même en Amérique la publicité soit encore loin d'avoir supplanté l'économie, l'idéologie et même la politique.

C.E.

PAR REMY ALBERT

THEME : LE CINEMA



HORIZONTALEMENT : **I** - Même à plusieurs, elles ne suffisent pas toujours pour faire un bon film. Demeure du Nord de l'Asie, ou de l'Europe. **II** - Flagrant chez Faraldo, « exprimé » chez Bellochio... au cinéma ! Une bonne équipe ! **III** - Chateau de Diane de Poitiers. Marque la fin d'année. Symbole chimique. **IV** - Une belle pièce de viande. Doublé, mais anglicisé, il est bien français ! **V** - Qualifie le cinéma de Woody Allen. **VI** - Une colère à l'ancienne. Ourdit, combina. **VII** - Ces deux-là sont de Rome... antique. La vieille armée. **VIII** - La moitié d'un blot. Un des thèmes favoris du cinéma. **IX** - Terme pour raquette. Cavités naturelles de notre anatomie. **X** - Répugnants. Vient en 7e, pour le cinéma !

VERTICALEMENT : **A** - Monts de Crète. Il a envahi, au cinéma, les corps de Micheline Presle et Maruschka Detmers. **B** - Un des interprètes de Golden Eighties. Largeur d'étoffe. **C** - Roi juif. Metteur en scène de Génésis. Ce sigle donne souvent l'image d'un certain cinéma. **D** - Mieux vaut la prendre à l'envers... pour ne pas s'y piquer ! **E** - Strombium. Le rendement d'un scénario ou d'un livre par l'image ne l'est pas toujours au cinéma. **F** - Tendions au maximum. **G** - C'était la sortie de Rome, jadis ! Donne le ton ou le lieu. Bas de gamme. **H** - Ce pronom réfléchit parfois. Le dernier film de Lina Wertmuller. **I** - Un des meilleurs films de Woody Allen. La fin d'un premier groupe. **J** - Aline Issermann le magnifie au cinéma. Plus d'un est parfois nécessaire pour déterminer une aptitude.

Solution des mots croisés du n° 655

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
I	A	M	I	■	G	I	D	E	■	V
II	N	E	U	R	O	N	E	■	R	I
III	S	A	L	A	N	T	■	H	I	E
IV	■	U	E	L	E	■	L	E	V	■
V	B	L	■	E	■	M	U	N	I	S
VI	I	N	O	N	D	E	■	R	E	I
VII	C	E	N	T	E	N	A	I	R	E
VIII	H	S	■	I	V	E	S	■	E	C
IX	E	■	P	R	O	S	E	S	■	L
X	T	R	I	A	T	■	R	E	V	E

Fondation Jean-Jaurès

LA GARDE DES PRIX BAS



DARTY

TV.ÉLECTROMÉNAGER.HIFI.VIDÉO



LA CHRONIQUE LITTERAIRE DE CLAUDE GLAYMAN

Remords, regrets et repêchages

**** Henri Troyat : « A demain, Sylvie » - Flammarion, roman.***
**** Jacques-Pierre Amette : « Confessions d'un enfant gâté » -Olivier Orban.***
**** Michel Boujut : « Amours américaines » - Seuil, roman.***
**** Anne Garreta : « Sphinx » -Grasset, roman.***

DANS une chronique littéraire, du moins, les absents n'ont pas toujours tort ! Que de livres aurait-on aimé lire et présenter ce que, seule, la rapide et contraignante rotation des semaines aura empêché ! Au seuil de la trêve estivale, à quelques semaines d'une nouvelle saison et de son immanquable flot de titres inconnus, on a le cœur serré à l'idée de passer sous silence des volumes connus de nous uniquement qui, en vain, s'alignent sur les rayons ou s'empilent sur le plancher de nos chambres de lecture. Le repêchage d'une minorité d'entre eux atténue la peine et vient un peu modifier les rigueurs d'un hasard, hélas inévitable ! Qu'en tout cas le terme de repêchage n'induise aucune idée de moindre valeur et insinue, au contraire, la joie salvatrice d'une reconnaissance tardive mais largement méritée.

Comme il est curieux qu'un monsieur d'âge déjà respectable prenne de tout jeunes gens pour héros. Il est vrai qu'Henri Troyat situe sa Sylvie et son Pascal, 15/16 ans, il y a trente ans de cela. Au point qu'on se demande si le recul n'explique pas la prodigieuse justesse de ton du romancier ! Qu'il soit délicieusement rétro ce monde reconstitué dans des lieux paisibles d'où semble banni le bruit, c'est certain et que, par là-même, on soit attendri par l'évocation des Ballets du Marquis de Cuevas, ou par le spectacle d'une famille bourgeoise qui serait aujourd'hui objet d'entomologiste. Troyat possède une maîtrise stupéfiante, il a un sens sans égal du furtif, de la rapidité : il dégaine vite les mots, les gestes, les situations. Le caractère extrêmement épuré de son style n'en exclut pas l'épaisseur. Pourtant il ne se passe pas grand-chose dans ce récit qui nous conte un amour de jeunesse comme il y en aura toujours, encore qu'elle ne soit pas insignifiante, la Sylvie, alias Viou, la fille exclusive de Jilou (Troyat invente de merveilleux diminutifs) – C'est d'une telle présence, d'une telle authenticité – malgré la banalité presque voulue des personnages et de leurs relations – qu'on ne saurait quitter un instant ces gros plans qui s'enchaînent dans une impeccable homogénéité de ton. A l'occasion de ce premier amour, dirait Tourgueniev (dont Troyat a publié avec succès cette année la biographie), Sylvie retrouve, peut-être, son père, assassiné par les Allemands au cours d'une action de Résistance ! Troyat n'a rien d'un adepte de la psychanalyse, il nous laisse libre d'imaginer, selon notre culture et notre sensibilité. Car, tout compte, fait ce roman des années 50 ne pouvait être écrit qu'aujourd'hui par un homme au talent mûr et accompli.



Henri Troyat.

Curieusement, on dirait d'Amette qu'il se cherche encore. Ainsi l'aspect brouillon, inachevé de son dernier texte, maladroit mais émouvant, dense et grave. La maladresse tient à la construction qui n'est pas bouclée comme dans ses romans antérieurs, à des esquisses qui paraissent se succéder sans continuité. Ne serait-ce pas que, ayant voulu dire le profond de son temps – à la différence de tant d'autres dénués d'ambition véritable – Amette se soit heurté à la difficulté d'exprimer sa génération. Sous cet angle, l'inaboutissement de sa « confession » constitue plutôt la preuve qu'Amette s'est attaqué à gros. « Le goudron des événements » est tel qu'il colle, et paralyse la formulation. Amette n'a néanmoins pas son pareil pour noter les grands et les petits détails (surtout les petits) de notre vie telle qu'elle vient de s'écouler au cours des vingt dernières années. La musique est unique de cet auteur bougon et peu loquace. Depuis la merveille de justesse de « Il se posa sur l'autoroute comme sur une piste d'atterrissage » jusqu'à « Notre génération prend de la lenteur et du poids », et « Nous fabriquons la mélancolie comme nos aînés ont fabriqué de l'utopie » et « Cette volonté de ne pas intervenir, à tout bout de champ, dans la vie des autres : qui nous a appris cela ? » en passant par la « flèche unique de la douleur ». « Le souvenir et ses patates » placent l'Allemagne au cœur de la référence. Pour Amette, notre puissant voisin est volontiers le miroir du siècle ; avec les Etats-Unis et le communisme soviétique ce n'est pas faux ! Amette est un créateur, bien plus qu'un sismographe de l'air du temps ; c'est en ce sens qu'il est un écrivain important dont le credo est ainsi défini : « Tout réalisme doit partir du principe que la réalité est inconnue. »



Jean-Pierre Amette.

La transition avec Michel Boujut, nous la trouvons dans Wim Wenders, le cinéaste ouest-allemand, fasciné par les Etats-Unis, auquel Boujut a précisément consacré une étude. Tandis qu'Amette est résolument européen, occidental, Boujut est américanisé, s'enracinant dans autre chose que la province natale de Marignac dont il nous raconte, dans un premier temps, la savoureuse petite chronique. De plus, là où Amette est foncièrement écrivain, Boujut demeure encore journaliste : « C'est grâce au journalisme que j'ai rejoint la sensibilité de mon époque. » Cette assertion, vraie hier, peut-elle se justifier encore aujourd'hui ? Selon moi, Boujut doit franchir le pas, quitter la facilité journalistique pour l'exigence du romancier. Reste que son livre est d'un charme certain et d'une sincérité contagieuse. Amoureux du peintre américain Edward Hopper – à Paris il réside dans la maison que celui-ci occupa naguère – Boujut l'est également de Charlie Parker, du jazz en général, d'Hemingway, etc. Son pélerinage aux sources, à Kansas City, est attachant, infiniment plus que ses amours passagères et formulées selon le code désormais immuable de l'érotisme ambiant. En somme, Boujut, le sympa, est attendu au prochain roman. Saura-t-il entendre la leçon d'un Amette plutôt que la recette d'une Garreta ?

Objet d'un mini scandale éditorial, il y a quelques semaines, Anne Garreta nous intriguait. Nous sommes venus et avons lu. Pas de quoi fouetter un chat échappé d'on ne sait quelle avant-garde ! Dans un numéro récent, « La Quinzaine Littéraire » parle méchamment de « chien savant » et de livre « du refoulement ». Et il est bien vrai que l'inversion de phrases, l'emploi de mots rares et leur organisation parfois insolite ne font pas à eux seuls une écriture. Cela partait bien, ce ton sadien, à la Lautréamont, pour décrire le Paris nocturne, celui de la débauche, de la décadence des « abonnés aux vices ». Hélas, la chair est triste ! Et fort rapidement nous voici dans le contexte inintéressant d'un plagiat où humour vaguement noir et Grand Guignol font bon ménage mais sans surprise. Bel exploit pourtant qui témoigne de l'androgynie du temps ; mais que voulez-vous, à titre d'exemple, les hommes qui jouent à la place des femmes dans « Madame de Sade », le magnifique texte de Mishima, chez Vitez, étaient envoûtants. Ce n'est pas le cas ici. Pourquoi tant de prédispositions ne conduisent pas à l'authenticité ! L'authenticité, maître mot d'une littérature qui sait reconnaître ses vrais talents, Troyat, Amette, et attendre des autres, Boujut, Garreta, qu'ils s'incarnent dans l'originalité ! Sur ce : bonnes vacances !



Revenue au gouvernement depuis le 16 mars, la droite montre chaque jour sa volonté de démolir l'œuvre accomplie par la gauche. Après cinq ans de pouvoir, le Parti socialiste se retrouve dans l'opposition mais le score historique qu'il a obtenu et la présence à l'Elysée du Président de la République lui laissent de larges perspectives d'action. Chacun comprend que la coexistence voulue par les institutions est aussi un combat de tous les jours et que pour mener à bien ce combat le P.S. a plus que jamais besoin d'accroître ses moyens d'information et de communication.

C'est pourquoi nous lançons une nouvelle campagne d'abonnements à « l'Unité » liée à la campagne d'adhésions au parti. Toutes celles et tous ceux qui ont contribué à ce que le P.S. dépasse le seuil de 30 % doivent prolonger leur action en participant directement à cette campagne. Permettre à « l'Unité » de parler plus fort et d'être plus efficace face à la grande presse de droite, c'est votre affaire à tous. N'attendez pas. Nous comptons sur vous.

.....

Bulletin d'abonnement à retourner à l'administration de « l'Unité »
10, rue de Solférino - 75007 PARIS

Je soussigne .....

.....

demeurant .....

.....

desire souscrire un abonnement à « l'Unite » et vous adresse la somme correspondante.

★ ***abonnement de six mois (210 F)***
★ ***abonnement d'un an (310 F)***
★ ***abonnement de soutien (à partir de 500 F)***

par cheque bancaire, cheque postal ou virement au C.c.p. « l'Unite »: 2.342.35.J. - Paris

Date Signature

Les abonnés arrivés à échéance sont priés de joindre à leur réabonnement la dernière bande d'envoi du journal.

Collection Jean Jaurès

Diffusion N.m.p.p. - Commission paritaire n° 52 325